

CHRONIQUES POLITIQUES DE KAMÂH

2018 - 2023



Boubacar CAMARA KAMÂH

Sommaire

1.	Avant-propos	03
2.	Déclaration d'engagement politique, 15 mai 2018	05
3.	Discours d'investiture en qualité de candidat de la Coalition FIPPU à l'élection présidentielle de 2019, 22 décembre 2018.	09
4.	Vous faites ma fierté, mars 2019	16
5.	Profession de foi en qualité de candidat à la Mairie de Grand Yoff, janvier 2022	18
6.	Nomination d'un Premier Ministre	
	Les balades du ciel avec le pilote préféré, mars 2022	21
7.	Plan de Sauvetage du 3ème mandat de Macky SALL. Ne le laissons pas reprendre le pouvoir par le biais de l'Assemblée nationale, mars 2022	24
8.	Contre le Plan de Sauvetage du 3ème mandat de Macky SALL. Le buzz des inaugurations ne met pas l'affaire dans le sac !	
	Avril 2022	26
9.	L'épreuve du Miroir. Qui pour redresser le Sénégal ?, août 2022	28
10.	Bilan des élections législatives du 31 juillet 2022. « De grâce, ne ratons pas ce virage ! », août 2022.	30
11.	Gestion du Fonds COVID-19. Les passagers clandestins ont tiré sur l'ambulance ! Décembre 2022	33
12.	Les Chroniques de Kamâh, N°1. C'est dur d'y penser...février 2023	37
13.	Les Chroniques de Kamâh n°2 : Ne faisons pas semblant d'être surpris par la tension politique et sociale, février 2023	38
14.	Les Chroniques de Kamâh n°3 : Refusons de remettre les clés au président Macky SALL ! mars 2023	40
15.	Les Chroniques de Kamâh n°4 : Cinq milliards de doute ! mars 2023	43
16.	Les Chroniques de Kamâh n°5 : Entre Pâques et Korité, refusons de prendre les mêmes pour redoubler ! avril 2023	44

1. AVANT PROPOS

Les écrits restent, c'est connu. Il faut les lire et les relire pour les ancrer dans les mémoires et les cœurs pour servir de guide d'action. Malheureusement, on les oublie vite, très vite, parfois trop vite, souvent parce qu'ils n'ont pas été bien lus. Apprendre à lire ! disait l'autre. Lire, relire, c'est une exigence mais également une bataille perdue d'avance au vu de la configuration des médias sociaux modernes.

C'est pour cette raison qu'il est bon, de temps à autre, de remettre sous nos yeux des textes produits dans le passé, récent ou lointain, qui ont produit du sens.

Dans cette perspective, notre démarche sonne comme un rappel d'événements qui ont marqué la vie économique et sociale ces cinq dernières années et du regard qui a été porté sur leur déroulement et leur portée.

Depuis notre déclaration d'engagement politique du 15 mai 2018, nous avons toujours veillé à exprimer le plus clairement possible notre point de vue sur les faits qui agitent la vie économique et sociale. La meilleure façon d'y parvenir est de prendre la plume, nous ne l'avons jamais lâchée.

Ce fut le cas en 2019, lors de l'élection présidentielle en qualité de candidat de la coalition FIPPU, de superviseur général de la Coalition SONKO Président ou de candidat à la mairie de Grand-Yoff.

Les péripéties des élections législatives et territoriales, les velléités d'une troisième candidature, les situations tendues traversées par le Sénégal et les questions de gouvernance ont fourni de très belles occasions interpellatives à travers « Les Chroniques de Kamâh ». C'est finalement à une véritable épreuve du miroir que nous nous sommes attelés en permanence.

Les productions réalisées durant la pandémie COVID 19 ont fait l'objet d'un document séparé intitulé Plan TUMBI 19- Émerger et nos écrits sur la jeunesse font l'objet d'un livre à paraître « Coup d'œil sur la Génération A ».

Avec le présent document, vous avez, regroupés dans vos mains, l'essentiel de notre production politique. Avec notre livre programme « Construire le Sénégal du Futur », le tableau est complété.

Bonne lecture

Boubacar CAMARA

2. DISCOURS D'ENGAGEMENT POLITIQUE - 15 MAI 2018

***Boubacar Camara** est un citoyen sénégalais doté d'une solide formation. Il a été, tour à tour, officier de marine marchande, soldat de 2ème classe, inspecteur des douanes, expert maritime, inspecteur général d'État, docteur en droit et avocat au barreau de Paris. Ce parcours exceptionnel, symbole de la méritocratie, lui a permis d'occuper d'éminentes fonctions, notamment, celles de Directeur général des Douanes, Secrétaire général du Ministère de la Coopération internationale, des Transports aériens, des Infrastructures et de l'Énergie, Président de Conseil d'Administration, Président d'Institut supérieur de formation professionnelle, consultant international et Chef d'entreprise.*

Ayant grandi dans la banlieue dakaroise, à Grand Yoff, M. Camara continue de participer activement à la vie associative à travers, notamment, son implication dans les mouvements de jeunes.

Témoin privilégié de l'évolution économique, sociale et administrative du Sénégal, Boubacar Camara a aujourd'hui décidé de franchir le pas en se rebiffant ouvertement contre les pratiques politiques désastreuses dans son pays et en s'engageant pour sa reconstruction. Pour lui, c'est la meilleure façon d'honorer le devoir de remboursement de la dette morale contractée par chaque citoyen sénégalais.

*Patriote, homme de principes, rigoureux et d'une intégrité morale reconnue, Boubacar Camara s'engage désormais dans un combat politique. Il nous livre ici son premier message et nous invite au **JENGU, NGIR JĒRIÑ SENEGAAL**.*

BOUBACAR CAMARA S'ENGAGE

Sénégalaises, Sénégalais

Chers compatriotes

Je m'appelle Boubacar CAMARA. Je suis Inspecteur général d'État en retraite anticipée sur ma demande. Ancien soldat de 2ème classe, docteur en droit, avocat au barreau de Paris, expert maritime, j'ai occupé, dans le secteur public, les fonctions de Directeur général des Douanes et de Secrétaire général du Ministère de la Coopération internationale, des Transports aériens, des Infrastructures et de l'Énergie.

Dans le secteur privé, j'ai rempli les devoirs de Président de conseil d'administration, d'administrateur, de Président d'Institut supérieur de Formation, de Chef d'entreprise et de consultant international.

Ayant grandi dans la banlieue dakaroise, j'ai participé activement à la vie associative, notamment, à travers mon implication dans les mouvements de jeunes.

Aujourd'hui, j'ai décidé de m'engager en politique car la situation du Sénégal l'exige.

De plus, mon parcours et beaucoup de mes compatriotes m'y encouragent. Plus décisivement, c'est mon devoir car le vaillant peuple sénégalais m'a tout donné.

C'est ce pays qui fait battre mon cœur !

J'ai, envers lui, plus qu'une dette de reconnaissance, un devoir de remboursement pour les bienfaits que j'ai pu tirer de l'école publique, du service militaire, de la fonction publique et du secteur privé.

**Sénégalaises, Sénégalais,
Chers compatriotes,**

Il est aisé de constater le retard économique persistant de notre pays et les inégalités sociales profondes qui le déchirent.

Malgré les milliers de milliards collectés au nom du peuple au cours des cinquante-huit années qui nous séparent de l'Indépendance, le pays qui nous est livré n'est pas à la hauteur des attentes légitimes du peuple sénégalais.

Il est vrai que les régimes politiques qui se sont succédé ont contribué positivement au développement du Sénégal et à son rayonnement international. Malheureusement, le plus souvent, l'accent a été mis sur l'accessoire et le court terme au détriment de l'essentiel et de l'anticipation sur l'avenir. Le gâchis et le gaspillage sont flagrants.

On nous a fait croire que Dakar serait comme Paris à l'an 2000 alors que la capitale continue de s'éloigner, chaque jour davantage, d'une ville propre, disciplinée, dotée de poumons verts et respectueuse de l'environnement. Quant aux autres régions, elles sont tout simplement oubliées ;

On nous fait croire également que les biens publics sont protégés contre les détournements par une multitude d'organismes de contrôle et que la bonne gouvernance constitue une préoccupation prioritaire alors que nos maigres ressources sont pillées par ceux qui sont censés les sauvegarder ou avec leur complicité !

On nous fait croire aussi que les représentants du peuple sont désignés et élus démocratiquement et contrôlent sérieusement l'action du gouvernement alors que le pouvoir exécutif et ses députés nous livrent une « dictée préparée » à la place de véritables questions orales. Quelle tricherie ! Après cela, on fait semblant de s'émouvoir des fuites au baccalauréat alors que le pays s'empêtre dans des trafics et fraudes de toutes sortes ;

On nous fait croire encore que l'indépendance de la justice et la promotion des libertés publiques sont une réalité alors que le pouvoir exécutif installe la zizanie du « Kumba am ndey ak Kumba amul ndey ¹ », impose le règne d'une justice à double vitesse et de l'arbitraire, laissant meurtris toutes les composantes de la famille judiciaire, les investisseurs et les démocrates ;

On nous chante la longue tradition d'élections libres, démocratiques et transparentes alors que les pouvoirs publics organisent encore, froidement, de décevantes mascarades électorales ;

On nous martèle enfin que les plans de développement successifs ont produit leurs effets et que le Sénégal se trouve à la porte de l'émergence.

Pourtant,

- cette émergence-là n'est qu'une « corne d'abondance fictive » et les difficiles conditions de vie des populations des villes et des campagnes persistent !
- les travailleurs, les chômeurs, les braves femmes et les jeunes ne ressentent pas le « yokkute ² » et le « naatange ³ » qu'on leur fait miroiter ;
- le rêve des agriculteurs et éleveurs de connaître une vie meilleure se heurte au dur réveil avec, dans leurs mains, des outils rudimentaires de travail, dans l'obscurité et sans eau potable tandis que les pêcheurs n'aperçoivent même plus de poisson. Que de contraintes à libérer !
- des secteurs jadis porteurs d'espoir comme l'industrie, le tourisme, la culture, le sport et l'artisanat se noient tristement ;
- la souffrance et la pauvreté touchent aujourd'hui des couches sociales jusque-là épargnées et les réduisent à tendre la main d'une façon ou d'une autre pour échapper à la misère et préserver une apparente « sutura » ;
- les jeunes demeurent sans qualification, sans emploi, vivent dans l'oisiveté des communautés virtuelles autour

¹ Deux poids, deux mesures

² Développement

³ Prospérité

- du « ataya ⁴ », baignent dans un chômage déguisé en s'adonnant à des métiers sans revenu décent, se livrent à l'exode rural ou se jettent en mer pour fuir l'humiliation ;
- l'éducation, la santé et la recherche scientifique dont la qualité se dégrade sous nos yeux, sont des secteurs handicapés par les frustrations du personnel enseignant, de santé et des chercheurs s'ajoutant au manque de moyens financiers ;
 - les gouvernants n'arrivent ni à clarifier les conditions d'aliénation des ressources naturelles, ni à justifier l'implication de leur famille dans les projets publics et celle de lugubres lobbys d'ici et d'ailleurs dans la gestion du foncier, du pétrole, du gaz, du zircon, de l'or, du phosphate et des ressources halieutiques, entre autres ;
 - le désordre persiste partout : sur les routes, dans les stades, aux frontières, dans les lieux publics, dans les maisons. La perte d'autorité de l'État est devenue flagrante et le manque de civisme, presque encouragé ;
 - les vertus du travail et du « door waar ⁵ » laissent la place à l'apologie du « lijjanti ⁶ », il s'installe alors le « door marto ⁷ » ;
 - les fissures béantes du service public ont non seulement laissé en rade des usagers sans recours mais encore, ont démoralisé plusieurs agents publics compétents et consciencieux tandis que d'autres fonctionnaires se sentent contraints de trouver refuge, comme des « dow laqu ⁸ », dans les partis politiques au pouvoir pour accéder à des postes de responsabilité dans l'administration ou les conserver ;
 - l'enrichissement illicite à partir de positions dans l'État ou de postes politiques a fini par donner naissance à une race de « weteñ ⁹ », des tiques profiteuses protégées par les pouvoirs politiques ;
 - la violence, verbale comme physique, est devenue monnaie courante, installant une insécurité galopante, de jour comme de nuit ;
 - les entrepreneurs et hommes d'affaires, commerçants et marchands ambulants, transporteurs dont les conducteurs de « motos Jakarta », artisans, mécaniciens, maçons, menuisiers bois et métalliques, tailleurs, laveurs, domestiques, serveurs, artistes, élèves et étudiants ainsi que les personnes à mobilité réduite, sont négligés ou font l'objet d'un harcèlement indigne d'un État sérieux ;
 - les marchés publics les plus importants sont réservés aux affairistes sponsorisés
 - les valeurs s'évanouissent, les contre modèles crèvent l'écran et les « wax waxeet ¹⁰ » sont banalisés ;
 - la transhumance politique pour se sauver de la réédition des comptes de la mauvaise gestion ou pour survivre économiquement rappelle le « wel », ce renard de sable dont la spécialité est d'alterner les trous.

Sénégalaises, Sénégalais, Chers compatriotes,

Pendant qu'on nous chante que « Senegaal benn bopp la, ken mënuke xar ñaar ¹¹ », la fracture sociale s'amplifie.

Deux Sénégal se côtoient, celui qui souffre et celui qui se réjouit, celui qui n'arrive pas à assurer la dépense quotidienne et celui qui exhibe son arrogance, celui qui travaille et celui qui triche.

Derrière le discours trompeur servi méthodiquement par les élites politiques parasitaires et les forces obscurantistes, on doit se convaincre que :

Le Sénégal d'hier est détruit progressivement par les mythes d'aujourd'hui et celui de demain peine à sortir des entrailles de la déconstruction insuffisante de nos tares.

⁴ Séance de thé en groupe

⁵ Gagner sa vie à la sueur de son front

⁶ Fourberie

⁷ Expression populaire signifiant soutirer des sous par diverses méthodes dont la ruse, la flatterie etc.

⁸ Réfugiés

⁹ Tiques, un sang sue qui se colle à la peau des animaux pour en sucer le sang

¹⁰ Reniements

¹¹ Le Sénégal est un et indivisible

Voilà la triste réalité !

Sénégalaises, Sénégalais,

Chers compatriotes,

Avons-nous le droit de sous-estimer l'ampleur des dégâts et de laisser sombrer notre pays dans la décadence ? Liy raam ci ñak bi la jëm¹².

N'avons-nous pas le devoir de refuser :

Que pendant ce temps, des citoyens valeureux se terrent chez eux et laissent le terrain libre aux tonneaux vides ?

Que pendant ce temps, les dignes précurseurs et les braves compatriotes qui s'engagent courageusement pour la reconstruction de notre pays ainsi que les hommes politiques vertueux d'hier et d'aujourd'hui soient broyés par un système impitoyable, faute d'atteindre une taille critique ?

Que pendant ce temps, les patriotes sincères et désintéressés aient du mal à consolider leur unité et à disposer de moyens d'action efficaces pour une rupture radicale et une mise à jour bénéfique du logiciel Sénégal ?

Que pendant ce temps, plusieurs compatriotes soient encore victimes des illusions entretenues par les discours mielleux de politique politicienne ?

Avons-nous le droit d'être des spectateurs devant le règne des médiocres arrogants et des affairistes cupides ?

N'avons-nous pas le devoir de nous donner les moyens de transformer durablement et fièrement notre cher pays dans une Afrique digne ?

Nous avons choisi le combat politique pour contribuer à la reconstruction et au développement du Sénégal, dans l'intérêt exclusif du peuple.

« Ku mënul bawoo, lu yaqu yowa ¹³ ». Nous dénoncerons, sans faire de quartier, toutes les politiques publiques désastreuses. Portons plainte ! Le peuple jugera.

« Ku mën te deffoo, lu yaqu ci nga ¹⁴ ». Nous proposerons un nouveau projet alternatif de société, adossé à un programme économique, politique et social.

Nous tendrons la main à nos compatriotes d'ici et de la diaspora pour constituer une équipe de femmes et d'hommes à la conduite exemplaire, courageux, honnêtes, compétents et d'une intégrité morale à toute épreuve.

Nous associerons à notre démarche toutes les composantes de la société pouvant contribuer au développement de notre pays. Nous insisterons particulièrement sur la jeunesse (urbaine, rurale et de l'émigration) qui doit s'impliquer à fond pour réaliser son rêve de réussite dans un pays reconstruit car personne ne le fera à sa place.

Notre conviction est que l'espoir est permis, la rectification et le rattrapage encore possibles, car le Sénégal dispose d'atouts considérables pour se développer très rapidement : des ressources humaines de qualité, des ressources naturelles, une riche histoire offrant de précieux modèles de vie spirituelle et temporelle, un environnement géopolitique et technologique favorables.

Sénégalaises, Sénégalais

Chers compatriotes

L'heure est grave et le choix simple : se soumettre ou s'engager.

Je m'engage pour le Sénégal.

JENGU NGIR JĒRIÑ SENEGAAL

Boubacar CAMARA

15 mai 2018

¹² un homme averti en vaut deux

¹³ les incapables sont responsables des dégâts

¹⁴ les compétents qui s'abstiennent ont une part de responsabilité dans les dégâts

3. DISCOURS D'INVESTITURE DU CANDIDAT DE LA COALITION FIPPU À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE LORS LA CONVENTION D'INVESTITURE DU 22 DÉCEMBRE 2018 À DAKAR.

**Mes chers compatriotes,
Chers membres de la Convention FIPPU
Chers invités**

À la naissance, le siècle dernier, sans le faire exprès, je m'appelais Boubacar CAMARA. Puis, un jour, on m'a mis dans un train, en direction du camp militaire de Bango, gamelle à la main, on m'a appelé « Soldat ». Plusieurs fois, j'ai été rebaptisé : inspecteur, maître, docteur, commandant, directeur général, secrétaire général, président de conseil d'administration, consultant..... Je répondais toujours, sans faire attention.

En septembre dernier, la coalition FIPPU ALTERNATIVE CITOYENNE m'a donné un nouveau nom : CANDIDAT. Là, je me suis dit : « les choses sérieuses commencent... ». Quelques jours après, les communicateurs n'ont gardé que le prénom : BOUBACAR. Après l'élection présidentielle, ce sera, in cha Allah : « PRÉSIDENT ». A la fin du mandat de redressement de cinq ans, on dira : ancien président de la République.

Ce jour-là, je m'imaginais me promener librement dans tous les coins et recoins du Sénégal, dans les lieux de culte, les bibliothèques, les stades, les gares, les plages, les marchés, les rues de Grand Yoff, devenu une très belle ville, avec ses jardins, son université, ses lycées, son hôpital, son stade multisports, sans inondation et dans la parfaite harmonie enrichie par sa diversité culturelle et en toute sécurité.

À tout moment, peut venir un autre jour, triste et joyeux à la fois, où sur une civière et au bord d'une tombe, je pars. Triste, parce que je change de monde et c'est toujours difficile de modifier ses habitudes.

Joyeux, parce que j'aurais en mains, avec fierté et confiance, mes dossiers, pour rendre compte à Dieu, de ce que j'ai fait des missions qui m'ont été confiées dans cette vie éphémère.

Ce jour-là, je souhaite pouvoir dire, qu'avec l'aide de Dieu et le soutien indéfectible du peuple sénégalais, nous avons bâti un Sénégal où aucune famille ne dépense plus un seul franc pour l'éducation de ses enfants.

Que l'enseignement religieux, les langues nationales et la formation professionnelle sont judicieusement intégrés dans le système éducatif et que la fonction enseignante est définitivement revalorisée.

Que la recherche et les matières scientifiques ont retrouvé leurs lettres de noblesse.

**Mes chers compatriotes,
Chers membres de la Convention FIPPU
Chers invités**

Ce jour-là, j'aimerais pouvoir dire que nous avons ensemble construit un Sénégal où, la gratuité des médicaments essentiels contre les maladies qui touchent, le plus souvent, les populations les plus fragiles, est une réalité. Nous tâcherons de ne pas oublier de parler de la construction des polycliniques modernes et bien équipées dans toutes les grandes communes et des centres de santé mobiles qui sillonnent toutes les localités du pays, avec un accent particulier sur la prévention.

Ce jour-là, nous pourrions montrer comment par une politique hardie de prévention et de répression de la corruption, nous avons fermé la main des prédateurs. Nous dirions aussi comment, par un travail méthodique de sensibilisation, nous avons repositionné la citoyenneté active comme un comportement quotidien respectueux du bien public, de l'environnement et des valeurs de la République.

Ce jour là, nous pourrions dire, preuves à l'appui, que le Sénégal est un pays sûr où il fait bon vivre dans la tranquillité, où les frontières sont sécurisées, le vol de bétail éradiqué, les inondations et l'érosion côtière vaincues, les agressions devenues un mauvais souvenir, les routes sécurisées, les constructions respectueuses des normes y compris pour les personnes à mobilité réduite.

Ce jour-là, nous rendrons compte de toutes les mesures prises pour que l'entreprise sorte des difficultés récurrentes de survie qui paralysent sa capacité de créer des emplois pour la jeunesse.

Ce jour-là, nous ferons une description détaillée de ce qu'est devenu l'État au Sénégal : un État régulateur, neutre, doté d'une capacité de négociation capable de sauvegarder les intérêts du pays, disposant d'une administration dépolitisée, compétente et faisant la promotion du mérite à travers des appels à candidature pour les principaux postes. Bref, **un État normal**.

Ce jour-là, c'est avec empressement que je vais dérouler les résultats des programmes mis en place en faveur des personnes vulnérables : invalides de guerre, personnes à mobilité réduite, veuves, orphelins, déficients mentaux etc.

Ce jour-là, après avoir fait part de la poignante émotion qui m'étrangle toujours lorsque je rencontrais des femmes ou des hommes qui n'ont jamais exercé un emploi de leur vie ou des retraités vivant dans la précarité, j'exposerai comment nous avons réussi à mettre en place **un minimum vieillesse** pour protéger les braves retraités et les chômeurs chroniques contre la dégradation sociale.

Plus intimement, dans le secret de ma conscience, j'aimerais pouvoir dire, sans être démenti par les anges qui me surveillent nuit et jour, que j'ai fait ce j'ai pu pour m'occuper de mes parents, de ma famille, de mes enfants qui m'ont été confiées par Dieu dans ces trois dernières années.

Plus décisivement et à y regarder de près, nous sommes arrivés à la conclusion que la boussole qui a guidé toutes nos actions peut se traduire en un seul mot.

UN SEUL MOT

Au moment où je me tiens devant la digne communauté vibrant d'espoir que vous constituez, tout m'inspire et me dicte ce mot !

Me remémorant le sens de mon engagement politique, à savoir le devoir de remboursement au Sénégal, le pays qui m'a tout donné, le même mot me revient à l'esprit !

Lorsque j'écoute les plaintes des braves femmes qui se bousculent dans les cars tôt le matin vers le marché aux poissons, lorsque surtout je les entends déplorer non plus le déficit de sommeil mais le manque de vie, le même mot occupe encore mon esprit.

Lorsque j'entends les autorités gouvernementales se glorifier et esquisser des pas de danse pour fêter une promesse de prêt de bailleurs de fonds, aux conditions non encore définies et à rembourser avec intérêts par les générations

futures, et se lancer dans une vaste opération de « tuuf kaani » (ventes d'illusions) », le même mot résonne dans mon esprit.

Lorsque les injures sifflent quotidiennement dans nos oreilles et polluent les réseaux sociaux et que les édifices publics se transforment en champ de bataille entre camps politiques rivaux, encore et toujours, le même mot habite mon esprit.

Au moment où la parole pleure à chaudes larmes déplorant les « wax waxeet » et autres reniements et que les autorités excellent dans la déformation des faits, la pure invention ou le « fuurël », le même mot ne quitte plus mon esprit.

Au moment où le travail, quand il ne manque pas tout simplement, est bâclé, négligé, les horaires bafoués et les délais oubliés, l'effort supplanté par le « lijjanti » ou le « taf yëngël » et autres malhonnêtetés et bricolages, le même mot s'ancre dans mon esprit.

Le plus dur à supporter c'est quand les règles du jeu sont bouleversées pour imposer l'arbitraire et garantir l'impunité à « Kumba am Ndey » alors que « Kumba amul Ndey » est cloué au pilori, en ce moment-là, la prise en compte d'un seul mot s'impose à nous.

Lorsqu'on voit se dessiner, sous nos yeux, inexorablement, les sources d'instabilité politique et sociale constituées par un dispositif électoral non transparent, la pauvreté persistante des populations et l'aliénation scandaleuse des ressources naturelles de notre pays, on ne peut s'empêcher de penser au mot : **RESPECT**

Le respect est une valeur qui, comme l'aimant, attire toutes les autres valeurs. Il rime d'avec reconnaissance des rôles et statuts de chacun et de chaque chose. Comme dans notre univers où tout est solidaire, dans notre société, le sentiment national fort, le patriotisme donnent un sens à notre vie commune. Il est donc impératif de chasser les démons de la division ethnique, régionaliste ou religieuse.

Il faut réinventer une nouvelle société adossée à ce que nous avons de meilleur dans notre passé, notre présent pour déconstruire les mythes et construire un avenir rassurant dans un monde de plus en plus complexe, de plus en plus cynique. Ce travail de réélaboration et de rupture doit engager les forces vives de notre nation et plus particulièrement les jeunes générations.

Le Sénégal traverse l'un des plus grands moments de son avenir, le moment de choisir entre se soumettre à l'irrespect ou exiger le respect.

En effet, quand le respect manque, tout s'écroule et, malheureusement, il s'éloigne chaque jour davantage. Il manque surtout au niveau le plus élevé. Il manque tristement de la part de ceux que nous avons élu.

Il ne reste donc au peuple qu'un seul devoir : **se faire respecter.**

UNE SEULE EXIGENCE, SE FAIRE RESPECTER

Face à la persistante souffrance vécue dans le silence par la majorité des sénégalaises et des sénégalais dont le cœur est brisé par les pratiques politiques désastreuses, l'exigence est de se faire respecter.

N'est-il pas temps d'exiger de notre État, la réunion des conditions idéales pour nourrir correctement la population, alléger les charges de loyer, réduire le poids des factures d'eau et d'électricité, de garantir la prise en charge des médicaments et la réalisation des infrastructures sanitaires de qualité et bien équipées dans tout le territoire national, d'assurer la sécurité de nos frontières, de nos routes, de nos marchés en proie à des incendies récurrents, de la mer, de la voie aérienne, de nos biens notamment le bétail et les récoltes ?

N'est-il pas temps d'exiger de notre État, une priorisation pertinente des projets qui engloutissent des milliards obtenus par le biais de financements liés laissant en rade les entrepreneurs nationaux, la consultation préalable des experts indépendants, des représentants des populations locales et de la société civile ?

N'est-il pas temps d'exiger de notre État de soulager les populations des zones enclavées notamment en période hivernale, souffrant de l'absence de routes, pistes, bacs ou ponts pour transporter les produits de leur labour ou se déplacer ou encore simplement aller puiser de l'eau potable ou ramasser des fagots ?

N'est-il pas temps d'exiger de notre État de libérer la femme sénégalaise de la pauvreté en temps qui l'empêche de mieux se consacrer au développement économique et social, cloîtrée qu'elle est dans un exercice quotidien de recherche d'eau, de bois, de préparation de repas ou de travaux ménagers non rémunérateurs ?

N'est-il pas temps d'exiger de notre État de protéger la femme et la jeune fille contre les violences physique et morale dans les ménages, la société et les lieux de travail, de renforcer leurs capacités managériales, de mieux les organiser et enfin de leur accorder les financements nécessaires à travers l'octroi d'une partie de la commande publique et la sous-traitance de certains marchés publics ?

N'est-il pas temps d'exiger de notre État d'adopter une véritable politique de jeunesse, de former une jeunesse confiante en elle-même, consciente, imbue de nos valeurs traditionnelles et ouverte sur le monde, une jeunesse employable et employée, une jeunesse encadrée et appuyée dans l'entreprenariat, bénéficiant d'une partie de la commande publique et de la sous-traitance de certains marchés publics ?

N'est-il pas temps d'exiger de notre État d'adopter une véritable politique culturelle reposant sur le recensement du patrimoine culturel, l'organisation et la couverture sociale du personnel, la production à grande échelle et enfin la promotion, pilier de la diversité des produits touristiques ?

N'est-il pas temps d'exiger de notre État d'adopter une véritable politique sportive avec un choix d'investissements importants dans les infrastructures sportives dans de grandes villes de l'intérieur du pays pour accueillir les compétitions internationales, une formation des petites catégories notamment à travers le sport scolaire et universitaire, une gestion externalisée des infrastructures sportives par les entreprises privées intéressées par les retombées publicitaires du sport et l'option du sport de haut niveau pour certaines disciplines et du sport de masse pour promouvoir la prévention sanitaire ?

N'est-il pas temps d'exiger de notre État, par respect pour l'Homme de demain, de s'occuper de l'enfant d'aujourd'hui, de le protéger contre les violences, la mendicité, les abus sexuels et de le garder dans le système scolaire de la petite enfance au baccalauréat ?

N'est-il pas temps d'exiger de notre État un plus grand respect pour les artisans, mécaniciens, menuisiers, transporteurs de véhicules et motos, coiffeurs, restaurateurs, laveurs, cireurs, personnels de maison ou d'hôtels, couturiers, marchands ambulants ou non, ouvriers, de leur réserver des emplacements dédiés dans le cadre d'un territoire bien aménagé pour leur épargner les déguerpissements, leur procurer une formation professionnelle et rémunérer les maîtres pour la formation des apprentis, de leur aménager une fiscalité adéquate et de leur faire accéder au financement public ?

N'est-il pas temps d'exiger de notre État plus de respect pour les sénégalais de la diaspora en leur permettant d'obtenir ou de renouveler sans peine leurs pièces administratives (état civil, carte électorale, passeport et divers certificats), en les accompagnant dans leur constante bataille pour la régularisation de leur séjour et en leur facilitant l'accès au travail, en les garantissant la sécurité devant les multiples assassinats et agressions, de les protéger contre le danger permanent dans leurs habitations et leurs lieux de travail, en rapatriant gratuitement les dépouilles mortelles ?

N'est-il pas temps d'exiger de notre État de mener une politique étrangère, dans le respect de nos intérêts et tournée vers la diplomatie économique et la paix notamment avec nos voisins, vers une intégration économique efficiente ?

Face au spectacle désolant d'un pays qui sombre dans une situation si difficile pour le peuple dont l'anxiété grandit et se lit sur le visage de tous malgré d'énormes potentialités pour un développement durable, le devoir de se faire respecter nous interpelle.

N'est-il pas temps d'exiger de notre État de cesser, tout simplement, le bradage de nos ressources naturelles (pétrole, gaz, zircon, phosphates, fer, or, produits de la mer, etc.) et l'aliénation nébuleuse des biens de notre nation et du foncier ?

N'est-il pas temps d'exiger de notre État de nous dire comment il a pu être si négligent pour que nos ressources

nous échappent progressivement pour permettant ainsi au peuple de comprendre s'il s'agit d'une négligence coupable, intéressée ou simplement d'une incompétence inadmissible afin que nous puissions rectifier le tir, de façon irréversible ?

N'est-il pas temps d'exiger de notre État d'accorder plus de respect et de considération pour les entrepreneurs nationaux, dans tous les secteurs, en réunissant les conditions de leur participation consistante et gagnante à la réalisation de la commande publique ?

N'est-il pas temps d'exiger de notre État qu'elle s'engage de façon hardie dans la modernisation du travail à l'aide d'un recours optimal au numérique, au raccourci technologique qui, à l'évidence, est la voie pour promouvoir de nouveaux métiers ?

Face à l'entêtement des élites politiques parasites qui ont fini de faire de l'État un instrument d'enrichissement personnel, familial et de règlement de comptes, se faire respecter devient un acte salutaire pour le peuple.

N'est-il pas temps d'exiger de notre État de soulager les populations, à travers le dividende familial, en enlevant le poids des frais d'éducation, de santé notamment celle des personnes âgées, de sécurité et de soutien des personnes vulnérables ?

N'est-il pas temps d'exiger de notre État de tourner à jamais la page du spectacle habituel et affligeant des élites politiques arrogantes, agressives et inaptées à s'offrir en exemples aux jeunes générations ?

Face à la manipulation des institutions à des fins politiques notamment le démantèlement du dispositif électoral transparent trouvé sur place par le régime dans le but de conserver le pouvoir, le seul choix qui nous est laissé est de nous dresser d'un seul bloc et d'adopter la bonne réponse à nos maux, LA REPONSE FIPPU.

Cette réponse est l'offre globale et pertinente dont le Sénégal a besoin.

Le Programme FIPPU, l'Équipe FIPPU et le Candidat FIPPU ce triptyque, connue sous le vocable PEC, qu'on retrouve d'ailleurs dans le mot RESPECT, repose sur la vision d'un Sénégal prospère bâti par un capital humain épanoui à partir de l'exploitation judicieuse des ressources naturelles notamment par l'optimisation de toutes les chaînes de valeur des produits, en renforçant les acteurs essentiels de la société, pour un développement durable.

Ces acteurs sont :

4. **L'État.** Il convient de renforcer son autorité, ses capacités financières et d'intervention dans le cadre d'un territoire bien aménagé, son pouvoir de négociation et d'assurer la réduction de la dépendance vis à vis de l'extérieur ;
 - **Le Travailleur.** Il est impératif de lui procurer un emploi décent, un revenu allégé des charges sanitaires et de solidarité familiale et sociale, de lui faciliter l'accès à l'habitat et lui garantir une retraite convenable ;
 - **L'Entreprise.** Elle a besoin de compétitivité à travers la maîtrise des coûts et facteurs de production, la protection de l'investissement et l'amélioration de l'environnement des affaires ;
5. **La Femme.** Parvenir à l'autonomisation de la femme et de la jeune fille, surtout les femmes du monde rural et des villes comme les domestiques en milieu urbain et les travailleuses dans les ménages sans rémunération à travers l'accès à la qualification professionnelle, à la ressource foncière et financière, à l'équipement et au savoir-faire, est devenue indispensable.
6. **La Jeunesse.** Il convient de lui garantir la formation, la protection et l'emploi à travers une qualification professionnelle adaptée, l'aménagement d'un environnement sain contre les travers de la société moderne et la constitution de richesses réservées aux générations futures.

Le capital humain épanoui est constitué par des ressources humaines bien formées et qualifiées, en bonne santé, imbues des valeurs qui fondent notre nation dont le respect occupe une place de choix et forgées dans une

confiance en soi inébranlable.

L'exploitation judicieuse des ressources naturelles se fera à travers l'adoption de politiques publiques permettant de s'appuyer essentiellement sur l'exploitation des ressources tirées du sol, de la faune et la flore, du sous-sol, de la mer, du soleil et de l'espace aérien pour reconstruire le Sénégal en le dotant d'infrastructures modernes et fonctionnelles pour l'éducation, la santé, les transports, les télécommunications, le réseau hydrographique et énergétique ainsi que les échanges commerciaux interafricains.

L'optimisation des chaînes de valeurs de tous les produits aura alors un sens et favorisera la consommation locale et l'autosuffisance alimentaire, la production locale à travers l'optimisation de l'exploitation des produits extraits du sol, cultivés, cueillis, pêchés ou élevés en vue de promouvoir une industrie de transformation des ressources locales et **un artisanat** valorisant l'expertise locale.

C'est la voie à emprunter pour un développement durable qui suppose une croissance apte à raboter la pauvreté en soutenant l'entrepreneuriat national et le réinvestissement des fruits de la croissance au Sénégal. La prise en compte de la dimension « Environnement » dans toutes les politiques publiques constitue la clé pour favoriser le civisme, le sauvegarde du bien public et la défense des intérêts des générations futures.

Au cœur de notre action quotidienne, se trouve la prise en charge efficiente des préoccupations de ces acteurs.

Pour répondre à cet impératif, **les mesures suivantes sont indispensables :**

7. Éradiquer cinq grands maux :

1. l'ignorance ;
2. la corruption ;
3. le chômage ;
4. la pauvreté
5. l'insécurité

- Implanter de façon durable cinq piliers :

1. **L'adoption d'une Constitution** inspirée des conclusions des Assises nationales et des Travaux de la Commission Nationale de Réforme des Institutions avec la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice, la sécurisation du dispositif électoral, la réduction des pouvoirs du Président de la République qui ne sera plus chef de parti et les modalités de dévolution du pouvoir et d'exercice des mandats, le tout sécurisé avec des clauses d'éternité ;
2. **L'éducation publique de qualité et gratuite pour tous**, avec la revalorisation de la fonction enseignante, l'intégration des langues nationales, de l'enseignement professionnel et de l'enseignement religieux, avec une forte promotion des matières scientifiques ;
3. **L'accès gratuit aux médicaments essentiels et répondant aux besoins des populations les plus démunies**, la prévention sanitaire et la mise en place d'une carte sanitaire couvrant tout le Sénégal de polycliniques équipées et des hôpitaux mobiles accédant aux villages les plus reculés du Sénégal ;
4. **La dépolitisation de l'administration** à travers la promotion du mérite professionnel et l'appel à candidature pour les principaux postes dans un contexte de réforme globale de l'administration publique pour l'adapter à sa mission économique. Cela suppose le respect du pluralisme juridique et institutionnel, une meilleure articulation entre l'aménagement du territoire et l'Administration territoriale et locale, une réforme foncière efficiente, la réforme budgétaire et celle de la fonction publique.
5. **La réalisation des réformes économiques indispensables pour procéder à la transformation structurelle de l'économie** à travers l'investissement massif dans les secteurs porteurs de croissance inclusive améliorant la vie des populations comme l'agriculture, l'enlevage, la pêche, l'artisanat et la culture et en tirer toutes les conséquences sur le plan monétaire.

Alors, dans les cinq prochaines années, le Sénégal, sous la houlette d'un cinquième Président, régulateur, compétent, intègre, impartial et dont le cœur comprend le langage du cœur et bat pour le Sénégal, sera gouverné par le respect, pour le respect et dans le respect.

**Mes chers compatriotes,
Chers membres de la Convention FIPPU
Chers invités**

Je demande solennellement au peuple sénégalais, dans un nouvel élan, avec intelligence et détermination, de se faire respecter, de forcer le respect, d'exiger le respect dû au citoyen.

Je demande au peuple sénégalais d'exiger une information vraie et complète sur tous les dossiers objet d'interrogations légitimes.

Je demande au peuple sénégalais d'exiger la transparence dans la gestion des deniers publics et des ressources naturelles.

Je demande au peuple sénégalais d'exiger l'intégrité électorale : accès au fichier électoral par tous les acteurs politiques, la disponibilité des cartes d'électeur, l'identification préalable et à temps de tous les bureaux de vote et leur localisation, l'extraction du ministre de l'Intérieur de tout le processus électoral comme une dent irrécupérable.

Je demande au peuple sénégalais d'exiger une instruction transparente du parrainage avec le même niveau d'information pour tous les acteurs, à défaut l'annulation de cette exigence unilatérale ;

Je demande au peuple sénégalais d'exiger l'arrêt immédiat de l'instrumentalisation de dossiers judiciaires pour éliminer des candidats potentiels à l'élection présidentielle ;

Je demande au peuple sénégalais d'exiger le respect du droit à l'éducation, à la santé et la sécurité ;

Je demande au peuple sénégalais d'exiger le respect du droit au travail avec une rémunération décente, notamment pour la jeunesse et les femmes.

Si ces demandes sont enregistrées et mis en œuvre, alors, le peuple sénégalais et personne d'autre à sa place, s'engagera dans la voie idéale pour faire du Sénégal le plus beau pays du monde qu'on puisse offrir à un citoyen pour un épanouissement spirituel, économique, social et culturel.

A condition, bien évidemment, qu'il soit gouverné par des femmes et hommes pétris de valeur, régulateurs, désintéressés, sûrs et mûrs.

Aujourd'hui, l'enjeu est clair : faire partir le régime trompeur qui gouverne le Sénégal pour éviter que la misère d'aujourd'hui ne se transforme demain en souffrance chronique.

Il ne suffit pas seulement de le faire partir, il faut confier le pouvoir à une équipe compétente, sérieuse et ouverte pour mettre en œuvre le programme alternatif de gouvernement de FIPPU, perméable à toute amélioration de la part de partenaires et alliés politiques.

C'est seulement dans ces conditions que notre besoin **d'un nouveau souffle pour un avenir rassurant sera satisfait.**

Je n'ai pas besoin de conclure car le combat ne fait que commencer.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Dakar, le 31 décembre 2018

4. BOUBACAR CAMARA FELICITE ET ENCOURAGE SES PARTISANS : « VOUS FAITES MA FIERTE »

Chers militants du Mouvement JENGU NGIR JĚRIŃ SENEGAAL

Chers sympathisants

Chers alliés

Chers électeurs

Le 15 mai 2018, nous nous sommes engagés en politique pour plusieurs raisons dont la plus décisive est notre « devoir de remboursement d'une dette de reconnaissance envers le vaillant peuple sénégalais pour les bienfaits tirés de l'école publique, du service militaire, de la fonction publique et du secteur privé ».

Depuis cette date, nous nous sommes retrouvés dans une organisation implantée dans tout le territoire national et dans la diaspora autour du slogan mobilisateur : **JENGU (le sursaut salvateur)**.

Notre vision consiste à bâtir un Sénégal prospère par un capital humain épanoui à partir de l'exploitation judicieuse des ressources naturelles notamment par l'optimisation de toutes les chaînes de valeur des produits, en renforçant les acteurs essentiels de la société, pour un développement durable. Ces acteurs sont l'État, le Travailleur, l'Entreprise, la Femme et la Jeunesse.

Notre option de transformation structurelle de notre économie à travers le développement des secteurs, jadis délaissés et pourtant porteurs d'une croissance inclusive comme l'agriculture, la pêche, l'élevage, l'artisanat et la culture, nous placera définitivement sur l'orbite d'une croissance qui rabote significativement la pauvreté.

Alors, l'éducation, la santé, la sécurité et la citoyenneté auront un véritable sens pour tous.

Forts de ces convictions, nous avons adopté une démarche unitaire en adhérant à la Coalition FIPPU ALTERNATIVE CITOYENNE, une expérience enrichissante malgré les difficultés rencontrées. Au sein de cette entité, nous avons contribué autant que possible à l'élaboration d'un programme pour un mandat de redressement de cinq ans, la constitution d'une équipe et la désignation d'un candidat à la suite d'une compétition à l'issue de laquelle votre serviteur a été désigné candidat de la Coalition FIPPU à l'élection présidentielle du 24 février 2019.

Lors de la Convention d'Investiture du 22 décembre 2018, vous avez démontré votre capacité exceptionnelle de mobilisation.

Nous avons ensemble participé à une campagne pour le parrainage pendant quatre mois avec la collecte de cent vingt mille (120.000) signatures, un moment inédit de fidélisation et d'implantation de notre mouvement.

La déception ressentie lorsque le Conseil constitutionnel a déclaré irrecevable notre candidature n'a en rien entamé votre détermination. Vous avez, de concert avec les autres membres et candidats de l'opposition, dans le cadre du Front de Résistance nationale (FRN) et du Collectif des candidats de l'opposition (C.25), engagé un combat héroïque pour la défense de l'intégrité électorale.

Ensuite, vous avez, après de larges concertations et suivant une procédure démocratique, décidé d'accompagner le candidat Ousmane SONKO à l'élection présidentielle sur le fondement de critères objectifs notamment des axes programmatiques convergents et des valeurs partagées par les leaders respectifs. Vous avez également facilité, par vos conseils et votre appui, notre participation à la campagne électorale en qualité de Superviseur général et d'autres membres de notre organisation à divers titres.

Nous remercions vivement la Coalition SONKO Président et en premier lieu M. Ousmane SONKO de nous avoir associés pleinement à cette belle entreprise patriotique.

Chers militants du Mouvement JENGU NGIR JĒRIÑ SENEGAAL

Chers sympathisants

Chers alliés

Chers électeurs

Vous avez déployé des efforts considérables sur tous les plans pour faire triompher notre candidat. Vous faites partie des centaines de milliers d'électeurs qui ont porté leur choix sur le candidat de la rupture Ousmane SONKO, placé troisième à l'issue d'une élection, objet d'une sourde et persistante contestation.

Depuis le 15 mai 2018, vous avez fait preuve d'une mobilisation et d'une constance qui forcent le respect. Je vous en félicite et vous encourage vivement. Vous faites ma fierté.

Dix mois, c'est un temps trop court pour accomplir autant d'actes forts sans enregistrer des manquements.

Dix mois, c'est un temps insuffisant pour accomplir un idéal politique commun dans l'intérêt exclusif de notre cher pays le Sénégal et de notre précieux continent, l'Afrique.

Dix mois, c'est quand même un temps suffisant pour mieux se connaître, s'apprécier, s'unir, se renforcer mutuellement et ouvrir ensemble tous les horizons du possible.

Dix mois, ce temps a été surtout judicieusement mis à profit pour forger un bel esprit JENGU, positif, combatif, désintéressé et persévérant au cours d'une riche expérience.

Tirons-en les leçons en mettant l'accent sur les facteurs de succès et les correctifs à apporter pour l'avenir. Par anticipation, je puis témoigner du rôle décisif des braves femmes et des jeunes de notre Mouvement.

Encourageons-nous mutuellement, offrons en exemples les meilleurs d'entre nous et oublions les frictions, frustrations et rivalités qui ont naturellement émaillé notre cheminement.

Pour ma part, je vous remercie de l'attachement, de la patience et de la compréhension dont vous avez fait preuve à mon égard dans toutes les situations. Souventes fois, il ne nous a pas été facile de répondre à vos attentes, d'être à vos côtés, de communiquer avec vous.

Parfois, le manque de moyens matériels, financiers ou humains s'est invité dans nos activités avec des conséquences néfastes sur notre déploiement et la concrétisation de notre volonté commune, jamais démentie, d'aller de l'avant.

Les obstacles de toutes sortes venant de nos adversaires ou rivaux à travers des provocations, ou dénigrements n'ont jamais atteint, encore moins altéré la fibre JENGU qui caractérise nos militants.

Aujourd'hui, des chantiers décisifs pour les échéances futures nous attendent. Nous avons commencé un excellent travail de recensement des adhérents, de vente des cartes et d'organisation des instances. Il nous revient la mission de finaliser la structuration du mouvement, les formalités de reconnaissance et surtout la mise en place des Comités dans les quartiers, des sections communales et départementales et des fédérations régionales.

La nouvelle version notre programme économique et social « **TABAX** », œuvre en continuelle amélioration, devra être présentée aux militants et sympathisants. Quant à l'École du Parti à laquelle vous tenez tant, elle devra être mise en place dans les meilleurs délais.

Le bébé JENGU a grandi très vite et ses habits sont devenus trop étroits. Il nous appartient de suivre la voie tracée par les fondateurs de JENGU et de transformer le Mouvement en une force politique incontournable dans le paysage politique sénégalais. Nous en avons les capacités et la volonté. Au travail !

12 mars 2019

Président du Mouvement JENGU NGIR JĒRIÑ SENEGAAL

Ancien candidat de la Coalition FIPPU

Superviseur général de la campagne de la Coalition SONKO Président.

5. PROFESSION DE FOI GRAND YOFF, CŒUR DE DAKAR, CŒUR DE KAMÂH !

Chers habitants de la Commune de Grand YOFF,

Vous avez sûrement entendu parler de moi, de mon parcours professionnel, de mon engagement politique pour le changement de cap, de mes actions sociales en faveur des personnes les plus démunies, de mon soutien à la jeunesse dans sa formation et à l'entrepreneuriat féminin, de mon attachement aux valeurs éthiques et religieuses.

Mais, vous ne saviez sûrement pas que je suis de Grand Yoff, que pendant cinquante et un ans, j'y suis avec mes parents, mes frères et sœurs. J'y suis ancré, j'ai toujours revendiqué mon appartenance à ce village, ce quartier, cette commune, à cette future ville dont je rêve qui m'a vu grandir, courir des risques, me battre et réussir.

Cette réussite a été possible grâce à un encadrement favorable pour l'éducation et à une solidarité agissante entre Grand-yoffois malgré les conditions de vie difficiles. Cette chance, les jeunes l'ont perdu et il est peu probable qu'ils la connaissent dans le contexte actuel.

En effet, la dégradation des conditions de vie à Grand Yoff a atteint un tel niveau qu'il est devenu un devoir impérieux pour chaque habitant de la commune de s'engager pour le changement.

L'échec des politiques publiques communales est patent surtout ces dernières années. On peut raisonnablement parler de poste vacant pour la Mairie de Grand Yoff qui manque de presque tout et sombre dans l'insécurité.

Je suis fortement impliqué dans les associations culturelles et sportives et dans tous les milieux en conformité avec mes valeurs et à mon éducation. Autant que je peux, avec les revenus obtenus à la sueur de mon front, par le travail et dans l'honnêteté, la discrétion et l'humilité, j'ai toujours agi dans l'ombre pour le bien de Grand Yoff. Le Sénégal sans Grand Yoff, c'est Kamâh sans son cœur !

Malheureusement, cela ne suffit pas. Aujourd'hui, il faut franchir le pas et disposer du levier de la mairie pour développer notre commune : **NAATAL GRAND YOFF.**

J'ai le choix entre affronter les problèmes et m'engager ou choisir la facilité en fermant les yeux et faillir. J'ai décidé de m'engager.

Pendant longtemps, mes différentes positions professionnelles (soldat, inspecteur des douanes, inspecteur général d'État) m'ont éloigné de la vie publique pour incompatibilité avec l'activité politique. C'est seulement après ma retraite anticipée de l'Inspection générale d'État en juin 2015 que mon engagement citoyen et politique a été possible. J'ai alors lancé le Mouvement de jeunes « Génération Y » en avril 2016, puis le Mouvement politique JENGU en mai 2018 et j'ai fondé le Parti de la Construction et de la Solidarité/JENGU TABAX, en avril 2019.

Aujourd'hui, c'est la première fois que les conditions sont réunies pour que je me présente comme candidat à la mairie de Grand Yoff. En effet, je suis libéré de toute contrainte liée au devoir de réserve d'une part et d'autre part, les populations peuvent maintenant choisir directement leur maire. Ken dootu ñu tannal sunu Maire !

Aujourd'hui, je suis candidat de la Coalition And Nawle And Liggéey avec une liste conjointe que j'ai l'honneur et le privilège de conduire entre le PCS/JENGU TABAX et la Section communale de PASTEEF/Les Patriotes. C'est la liste de

tous ceux qui veulent le changement durable de notre commune.

Ma mission est de mener notre coalition à la VICTOIRE au soir du **Dimanche 23 janvier 2022**, avec l'aide de Dieu et le choix des populations de Grand Yoff.

Mon devoir est de faire respecter Grand Yoff en mettant fin à l'abandon et la négligence dont il fait l'objet, depuis plusieurs décennies. **Pour cette raison, ma candidature est opportune.**

Ensuite, ma candidature est pertinente car Grand Yoff a besoin de voir se réaliser un programme de développement innovant et capable de le faire passer d'une commune-dortoir aux activités économiques freinées par l'insécurité et l'inorganisation, le manque de financement et le défaut d'aménagement adéquat du territoire à une ville propre, sécurisée, dotée d'infrastructures et d'équipements fonctionnels.

Le Programme « **NAATAL** » que nous vous exposerons en détail a été conçu pour répondre à cette triste préoccupation.

Enfin, ma candidature est porteuse d'espoir car les personnes du troisième âge, les femmes et les jeunes, les cadres et personnalités bref, tous ceux qui sont fiers de s'identifier à Grand Yoff, ne veulent pas rater l'occasion de rompre avec la gestion sans vision ni ambition dont la commune a tant souffert.

Mes rencontres permanentes avec les populations chez elles, et dans les rues ont donné des retours positifs : les Grand-Yoffois sont prêts pour le changement et ils ont favorablement accueilli ma candidature largement justifiée. Je prie Dieu pour que leur espoir et leurs attentes ne soient jamais déçus.

Quant à moi, j'ai une forte envie de mettre mon expérience au service de notre commune dont l'avenir est menacé. Je m'y attèle avec des équipes engagées. Je vous invite à bien nous accueillir, à nous faire part de vos préoccupations et à écouter nos propositions.

Que voulons-nous faire ?

NAATAL GRAND YOFF en dessinant un nouveau visage pour cette commune pleine de potentialités.

NAATAL GRAND YOFF avec la participation de toutes ses composantes géographiques, économiques, culturelles et sociales, sans aucune distinction : habitants propriétaires ou locataires, entrepreneurs, travailleurs dans la commune.

NAATAL GRAND YOFF en mettant en œuvre les quatre axes suivants :

1. Mieux prendre en charge le capital humain dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle, de la santé et du sport ;
2. Aménager un cadre de vie favorisant l'épanouissement dans les domaines de l'environnement, de l'habitat, de l'assainissement et la lutte contre les inondations, de l'encadrement de la jeunesse et la sécurisation de la commune ;
3. Pratiquer une gouvernance inclusive axée sur les résultats et l'innovation à travers une gestion transparente, la participation citoyenne, la planification et le renforcement des capacités des ressources humaines ;
4. Promouvoir le développement économique et social de la commune à travers l'exploitation de toutes les potentialités du commerce et de l'artisanat, la promotion de la diversité culturelle, la valorisation des entreprises féminines et de l'apport de la jeunesse ainsi que la conduite d'actions sociales en faveur des personnes les plus vulnérables.

Des moyens financiers seront mobilisés à travers le budget optimisé de la commune, des ressources tirées de la coopération décentralisée et d'autres leviers financiers notamment le partenariat public-privé. Je ferai de mon mieux pour drainer les financements internationaux nécessaires pour changer le visage de Grand Yoff.

Je lance un vibrant appel aux populations de Grand Yoff à se joindre à nous et à participer au nouvel élan pour bâtir ensemble un autre GRAND YOFF à travers le **Programme « NAATAL »**.

Je m'engage à faire ce qui aurait dû être fait, à défaire ce qui n'aurait jamais dû être fait, à refaire ce qui a été mal

fait, à maintenir et améliorer, si nécessaire, ce qui a été bien fait. Je m'engage à contribuer au rayonnement de Grand Yoff.

A la tête d'une équipe municipale compétente et intègre, je vais exploiter les nombreux atouts de notre commune, saisir les chances et opportunités qui s'offriront à nous, trouver les moyens de construire un **GRAND YOFF VIABLE et VIVABLE, ATTRACTIF ET MODERNE.**

Je suis fier de Grand Yoff et je souhaite que Grand Yoff soit fier de moi.

Je vous remercie.

Monsieur Boubacar CAMARA, Docteur en droit, est ancien Inspecteur général d'État, ancien Président du Conseil d'Administration de Sococim, avocat au Barreau de Paris, officier de marine marchande et expert maritime. Ancien Directeur général des douanes, ancien Secrétaire général de ministère, Kamâh a été soldat de 2eme classe. Il est actuellement consultant international auprès de groupes internationaux au Sénégal et de pays africains notamment la République démocratique du Congo et le Bénin.

6. NOMINATION D'UN PREMIER MINISTRE

LES BALADES DU CIEL AVEC LE PILOTE PRÉFÉRÉ

Le Président Macky SALL ne veut pas d'un Premier Ministre, il cherche un « Medvedev » pour conserver le pouvoir.

Ce n'est pas nouveau. Toutes les réformes constitutionnelles initiées par le Président de la République ont eu pour but ou pour effet de lui tailler confortablement un cadre juridique de consolidation de sa solitude présence à la tête de l'Etat.

D'abord, pour clore la première scène de sa tragique volonté de réduire son mandat de cinq à sept ans, il enchaîne deux comiques pas de danse. Le premier a consisté à poser la mauvaise question au juge constitutionnel. En effet, au lieu de l'interroger sur la démarche à suivre pour opérer la réduction « souhaitée » et clamée partout, il lui demande s'il pouvait juridiquement opérer la réduction, sous l'empire de la Constitution en vigueur. Réponse évidemment négative. Deux ans dans la poche. C'est du « Meye ndagu!

Après cette cynique pirouette, il enclenche un référendum au pas de charge. Prenant de court tout le monde et soi-disant pour « tuer le débat sur le troisième mandat », il a, en réalité, préparé le lit pour couvrir Sa troisième candidature. Toutes les autres questions posées lors de cette consultation populaire de mars 2016 étaient accessoires et servaient d'os à grignoter aux partisans du NON. Il venait de fermer une porte sans clé ni serrure qu'il suffit de pousser pour l'ouvrir.

Même scénario, clamer partout que ce sera et c'est le dernier mandat. Le dire, l'écrire, le faire dire dans le but d'éteindre la vigilance de la population : la répétition engendre la contagion. Il est connu que la meilleure façon de cacher son mal est de crier contre ce mal !

« Brillante » réélection en 2019 après l'élimination sans gêne d'une vingtaine de candidats dont votre serviteur par le biais d'un parrainage sur mesure, l'élimination adversaires politiques à travers des procès inéquitables et d'autres procédés que l'Histoire révélera un jour !

Premier coup de manivelle : supprimer, à la surprise générale, le poste de Premier Ministre. Il faut aller plus vite, ne pas laisser les ambitieux se consolider. Fast track !

Deuxième coup de manivelle : couper les têtes qui débordent, enrôler le suivant immédiat à l'élection présidentielle avec une mort politique programmée. Avis aux mécontents, lance-t-il avec assurance, qui bouge meurt ! Regardez comment j'ai « réduit l'opposition à sa plus simple expression ». Les limogés se terrent.

Et puis, brusquement, il introduit un brin de suspicion en interdisant à ses partisans de parler du troisième mandat et en sévissant à l'encontre des récalcitrants. Puis, il nous gratifie d'une seconde dose d'incertitude. Le brigueras-tu, ce mandat qui a survécu à la « mise à mort » ? Réponse sarcastique du Président en guise de cadeau de fin d'année : « Ni oui, ni Non ».

Il faut juste attendre le bon moment pour faire valider une éventuelle candidature. Ce moment semblait favorable lorsque tous les calculs sont faussés par les mauvaises nouvelles : pandémie de la Covid 19, Émeutes de Mars 2020, obligation de tenir les élections locales de janvier 2022 qu'il avait planifié de noyer dans le « dialogue national », « échec de la reconquête » pour reprendre l'expression consolante choisie pour éviter de nommer la belle percée de l'opposition.

En décembre 2021, à la surprise générale (parallélisme des formes oblige !), le Président SALL annonce le rétablissement du poste de Premier Ministre en procédure d'urgence, pour s'acquitter sérieusement du nouveau poste de Président de l'Union africaine. Pourtant, le titulaire ne sera dévoilé qu'après les élections territoriales du 23 janvier 2022, soit dit en passant, ce délai n'expire jamais ! Il est même question de faire le nécessaire après le 31 juillet 2022, date provisoirement retenue pour les élections législatives ?

Il nourrit ainsi l'espoir des prétendants bannis et du coup, les remobilisent pour renforcer ses troupes qui ne font plus rêver et ne dorment plus que d'un seul œil.

L'option de Macky SALL est claire, il n'est pas question de quitter le pouvoir : rester ou rester. Les dauphins ont été étouffés, les opposants sont féroces et ne manquent pas de projets (de société et/ou de vengeance), les arrières ne sont pas protégés. Une seule question : Comment partir sans partir ? Il est conscient que, de nos jours, solliciter un troisième mandat équivaldrait à un suicide sur la place publique. Il n'aurait le soutien ouvert et sincère de personne. Mieux, la plupart de ses partisans tiendrait leur revanche : « il exagère », serait le sentiment le mieux partagé dans ses propres rangs !

Quels que soient les arguments des apprentis sorciers, il leur sera impossible de tailler de nouveaux habits pour une vieille rengaine juridique devant les questions dont la réponse négative est indubitable. Peut-on politiquement engager une réforme pour limiter les mandats présidentiels à deux et en demander trois ? Peut-on, sur le plan éthique, déclarer partout qu'on en est au dernier mandat et en briguer un ? Peut-on moralement, après avoir mesuré les conséquences désastreuses de la prétention contestée à un troisième mandat, avec son cortège de risques y compris de pertes de vies humaines, continuer d'en rêver, pire, se laisser tenter ?

Il faut donc truquer le match et mettre l'arbitre de son côté. Le coup du juge arbitre traditionnel pourrait réserver des surprises avec un revirement jurisprudentiel mettant fin au « cinéma du troisième mandat » et rejetant en bloc tous les subterfuges du passé, du présent et de l'avenir. Il vaut mieux se passer de ce disque rayé !

Alors, on prie. Quelle aubaine ! Les bonnes nouvelles reviennent avec la CAN et les pompeuses inaugurations. Le Sénégal champion d'Afrique, le Président Macky SALL à la tête de l'Union Africaine, avec comme prime de match un stade ultra moderne, gouffre à milliards et qui porte le nom du Président Abdoulaye WADE qui a réussi à graver son immoralité politique sur son dos. Yalla ñëwna!

A propos des jeunes, le raisonnement est simple : troquons leur besoin d'emplois avec le rêve de trophées sportifs ! Après la CAN, la Coupe du Monde. Essoufflons les dans le métier de supporters infatigables de nos valeureux Lions de la TERANGA et dans l'extase des concerts musicaux gratuits ! Un autre jalon est concocté pour être enjambé après la victoire souhaitée des Lions contre l'Égypte, le 29 mars prochain, au Stade Abdoulaye WADE.

En ce qui concernent les hommes politiques, entraînons les dans la vague de la ligne de masse pour taire les critiques. C'est d'autant plus facile que certains d'entre eux ont déjà noué des deals qui vont les discréditer au moment choisi par le pouvoir : « ku ëmb sa sanxal, ëmb sa sutura ! ». L'ironie du sort est que les transhumants et les négociateurs politiques nocturnes finissent toujours par s'entre trahir. Ils sépient, se retrouvent, se regroupent, se font des confidences, se tiennent et s'éteignent. Drôle de façon de tirer les marrons du feu !

Quant au front social, elle se réchauffe. Après le combat héroïque des enseignants, celui des travailleurs de la santé pointe à l'horizon. Pendant ce temps, la hausse généralisée des prix est lourde de danger. Minimisons !

La voie est-elle pour autant libre pour dérouler le vrai match, celui de l'organisation d'une élection présidentielle anticipée (les justifications ne manquant jamais !) pour rester dans les normes constitutionnelles avec « moins de deux mandats consécutifs » et éviter de parler de troisième mandat ?

Pour ce faire, il faut trouver un arbitre dans la poche, un Premier Ministre qui accepte de « chauffer le fauteuil » en cautionnant un aller-retour, un faux départ de Macky Sall, un Premier Ministre qui neutralise l'Assemblée nationale et son Président, un Premier Ministre pilote préféré de Macky SALL et à son service exclusif et non au service du Sénégal, un Premier Ministre qui ne change pas d'avis en cours de route.

Dès que cette condition est remplie, tout est sacrifié pour la conservation du pouvoir : la Constitution, la stabilité

politique, la République, la démocratie, les élections législatives et la transparence.

La bonne nouvelle est qu'il lui est difficile de trouver ce Premier Ministre là, y compris dans ses rangs : il n'a aucune confiance en ces « avides de pouvoir », entend-on dans les couloirs ! D'ailleurs, on ne parle de ce plan tellement sensible que pendant les balades dans le ciel !

Faisons échouer ce plan A. Faisons également échouer le plan B qui consiste pour Macky SALL, à s'octroyer la majorité à l'Assemblée nationale pour opérer les modifications constitutionnelles afin, comme à son habitude, de garantir une participation et une « victoire » à l'élection présidentielle de 2024 et au-delà.

C'est l'occasion de lancer un appel aux militants et militantes de l'APR et de la mouvance présidentielle qui ont tout sacrifié pour accompagner Macky Sall en défendant Tout, avec un grand T, parfois même l'indéfendable, de se ressaisir et de ne pas se laisser entraîner dans le chaos pour assouvir la boulimie du pouvoir de leur désormais ancien chef !

C'est aussi l'occasion de lancer un appel à l'opposition pour surveiller comme du lait sur le feu les élections législatives (maintien de la date et déroulement transparent du scrutin), pour conquérir la majorité à l'Assemblée nationale. Ainsi, formant un bloc homogène malgré nos différences, nous amorcerons ensemble le changement de cap devenu un impératif de développement pour le Sénégal et pour l'Afrique.

Mars 2022

7. PLAN DE SAUVETAGE DU 3^{ÈME} MANDAT DE MACKY SALL NE LE LAISSONS PAS REPRENDRE LE POUVOIR PAR LE BIAIS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Dans un article publié la semaine dernière et intitulé « Les balades du ciel avec le pilote préféré », j'affirmais avec force que « L'option de Macky SALL est claire, il n'est pas question de quitter le pouvoir : rester ou rester ». J'y lançais également un appel à l'opposition pour « surveiller comme du lait sur le feu les élections législatives (maintien de la date et déroulement transparent du scrutin), pour conquérir la majorité à l'Assemblée nationale. Ainsi, formant un bloc homogène malgré nos différences, nous amorcerons ensemble le changement de cap devenu un impératif de développement pour le Sénégal et pour l'Afrique ».

La combinaison de ces deux messages aboutit à la conclusion inévitable que Macky SALL n'organisera les élections législatives qu'à condition d'avoir la garantie de les « emporter ».

La première menace sur la tenue à bonne date des élections et dans la transparence résulte de la reconduction unilatérale du parrainage par le pouvoir malgré la décision de la CEDEAO.

De quelle logique les tenants du pouvoir peuvent-ils se prévaloir pour, au nom de la CEDEAO, engager notre pays dans la mise en œuvre de sanctions immédiates et contestées contre le Mali au point de faire perdre à notre économie des dizaines de milliards et dans le même temps refuser systématiquement d'appliquer l'injonction incontestable de la même CEDEAO de supprimer le parrainage dans les six mois ?

C'est du maa tey !

Pourtant, avant même l'intervention de l'arrêt du 28 avril 2021 enjoignant le Sénégal à lever tous les obstacles à une libre participation aux élections en supprimant le système du parrainage électoral, l'introduction du parrainage en 2018 et sa mise en œuvre chaotique à l'élection présidentielle de 2019 avaient fourni des raisons suffisantes pour réformer en profondeur ce « système apériste du parrainage », échantillon unique dans le monde.

En effet, ce parrainage a été imposé sous les grenades, mené sans remise du fichier électoral aux candidats de l'opposition et aux observateurs de la société civile, contrôlé avec une application informatique conçue et mise en œuvre sans aucune concertation avec l'opposition sur la base d'un fichier miné.

Résultat des courses : seuls cinq candidats ont été autorisés à participer à l'élection présidentielle y compris le candidat sortant, élimination de 27 candidats. Pour réaliser ce forfait, des parrains ont été volontairement déplacés de leur d'inscription dans le but de réduire le nombre d'électeurs obtenu par les candidats ciblés pour qu'ils n'atteignent pas le seuil requis par région, éliminés pour erreurs matérielles. Quant au Conseil constitutionnel, il a manqué à son devoir de vérification préalable des informations reçues du ministère de l'Intérieur et à l'obligation de les partager avec les candidats pour sauvegarder sa neutralité absolue.

Les récentes modifications du dispositif de contrôle comportent des pièges. Sous prétexte d'aider les candidats à éviter les doublons, un logiciel est proposé pour permettre de les détecter. Quelle manœuvre cousue de fil blanc !

Rien n'empêche le pouvoir et son ministère de l'intérieur le pré-enregistrements bien dissimulées dans le logiciel filé aux partis une liste parrains non réutilisables. D'autant que le pouvoir dispose de toutes les informations sur le parrainage de toutes les listes de 2019.

Il en est de même du logiciel de contrôle des parrainages. Cette application doit non seulement obéir aux mêmes règles et combinée avec une procédure consensuelle de contrôle des signatures.

L'opposition doit refuser l'utilisation de tout logiciel à la conception duquel ses spécialistes n'ont pas participé. Il ne s'agit d'envoyer des techniciens pour assister au fonctionnement d'une application préconçue unilatéralement par un ministère de l'intérieur partisan.

La seconde menace sur les élections législatives tient à la persistance de l'État à priver des leaders politiques, Karim WADE et Khalifa SALL en l'occurrence de leur droit de participer à l'élection, à la suite de procès inéquitables et de modifications ciblées du Code électoral et par l'engagement de poursuites judiciaires contre Ousmane SONKO dont le seul but est de lui réserver le même sort. Cette lutte est légitime et doit être menée.

Enfin, les techniques traditionnelles de fraude mises en œuvre par le pouvoir sont encore en cours et doivent être paralysées. L'opposition doit se mobiliser, quelle que soit l'entité à laquelle ses membres appartiennent, pour surveiller le processus électoral de bout en bout. Il faut en particulier refuser la participation au vote des électeurs recrutés des pays voisins, les achats de bulletins ou de procès-verbaux et les transferts massifs d'électeurs.

En tout état de cause, il n'est pas question de boycotter les élections. Macky a déjà perdu le pouvoir. Il ne lui reste qu'un choix : ruser pour mettre l'Assemblée nationale dans sa poche, procéder à toutes les modifications constitutionnelles nécessaires pour sauver le troisième mandat dont il rêve. Il faut l'en empêcher.

Le sage et riche laboureur de Jean de La Fontaine avait bien compris, sentant sa mort prochaine, qu'il ne fallait pas vendre l'héritage laissé par les parents. Il fit alors venir ses enfants et les exhorta au trésor-travail de si belle manière : « ne laissez nulle place où la main ne passe et repasse ». Le Trésor du Sénégal, c'est sa stabilité. C'est l'héritage laissé par les précurseurs politiques et les guides spirituels. Ne le vendez pas !

En nous épargnant un combat inutile, le pouvoir aura fait l'essentiel : bien partir ! Nos compatriotes sont patients et conscients qu'ils sont quelque part obligés d'assumer votre gestion, même avec une pointe de regret, car ils vous ont élu. Ne leur donnez pas l'occasion de laisser exploser leur colère et leur déception. Ne privez pas vos partisans fidèles de la joie et de la dignité de vous accompagner jusqu'à votre domicile si vous choisissez de rester au Sénégal. Ils méritent de lever la tête comme le font les partisans de vos trois prédécesseurs : SENGHOR, DIOUF et WADE.

Pour l'exécution du Plan de Sauvetage du 3ème mandat de Macky SALL, c'est l'argent qui manque le moins. Les cargos d'euros, les jets de pétro dollars, les immeubles de francs CFA, la distribution bruyante de financements de campagnes électorales, les dividendes des « actionnaires confidentiels », les tickets d'entrée des multimilliardaires et les appuis politiques extorqués n'y changeront rien.

Les moyens financiers pour réaliser le forfait sont là. Les complices pour y contribuer aussi. Leur prix est connu. Les uns le font de bon gré, les autres y sont contraints et forcés, du fait de leurs forfaits du passé et leurs travers découverts, certains pour respecter leurs signatures, d'autres par crainte d'être vilipendés.

Je comprends bien que l'évaporation des soucis d'argent ait laissé la place à l'omniprésence de l'angoisse du lendemain. C'est essoufflant ! Mais ce n'est pas une raison pour s'agripper aux plans casse-cou de cerveaux amortis qui paniquent en privé et font les féroces pour exorciser la panique du chef. Le projet déraisonnable et aventureux de garder le pouvoir en 2024 et au-delà ne prospérera pas.

La meilleure façon de mettre de l'eau, une arlésienne, rare même si dont on parle beaucoup ces derniers jours, et qui manque tant aux populations, dans ce feu qui couve, est de réussir le pari de disposer une majorité de députés l'opposition à l'Assemblée nationale.

25 mars 2022

8. CONTRE LE PLAN DE SAUVETAGE DU 3^{ÈME} MANDAT DE MACKY SALL LE BUZZ DES INAUGURATIONS NE MET PAS L'AFFAIRE DANS LE SAC !

Le Président Macky SALL inaugure les infrastructures réalisées sous son magistère. Il n'a pas croisé les bras. Il a fait, même beaucoup fait, peut-être même a-t-il fait beaucoup plus que ses prédécesseurs réunis. C'est son devoir et son mérite.

Les ouvrages réalisés survivent à ceux qui les ont initiés et/ou réalisés dans le cadre de la continuité de l'État, chacun apportant sa pierre à l'édifice. Personne ne les mettra pas dans une valise pour partir avec, à la fin de sa mission. Même si je suis un opposant au régime de Macky SALL, je reconnais le travail abattu, je sais reconnaître un travail, car mon job est de faire du bon travail. Je ne suis ni jaloux ni complexé. A bon entendeur salut !

Revenons à nos inaugurations.

Au regard des moyens mis à la disposition du Sénégal depuis 2012 par le budget de l'Etat, les emprunts et autres facilités, les réalisations constituent une goutte d'eau dans l'océan. Le bilan du régime de Macky SALL est négatif ; les sénégalais souffrent chaque jour davantage et aucun secteur n'est épargné même ceux dans lesquels les pompeuses inaugurations sont organisées. Le chômage endémique et la pauvreté chronique sont des réalités incontestables.

Sur la priorisation des projets, le financement du développement, les montages financiers, les procédures d'attributions des marchés publics, la gestion des ressources naturelles, la crise sanitaire et celle de l'éducation, la pertinence des projets et la sécurité, il y a beaucoup à dire. Nous y reviendrons en détail avec des solutions, secteur par secteur.

Qui dit bilan, dit appréciation de l'actif et du passif. L'orientation des politiques publiques est mauvaise, la gouvernance est nébuleuse. Sur ce dernier point en particulier, le régime a adopté une nouvelle stratégie qui consiste à dissoudre les entités fautives, c'est le cas du Fonds COVID (gestion des fonds de la pandémie de Mille (1000) milliards FCFA) et de l'ARRMP (gestion des marchés gré à gré). Il s'agit d'enterrer les dossiers pour éviter la réédition des comptes. C'est l'ensevelissement, les morts ne parlent pas !

En observant la série d'inaugurations et la valorisation sur médiatique des bonnes nouvelles, le souvenir du sac qui servait à l'archivage des affaires judiciaires sous l'Ancien Régime appelé « sac à procès » me vient à l'esprit. Lorsque l'affaire à juger était bouclée, les dossiers étaient disposés dans le sac suspendu à un crochet au mur pour éviter la destruction des rongeurs en attendant que l'affaire ainsi pendante soit plaidée devant le juge.

L'une des pièces maîtresses pour que l'affaire soit dans le sac est qu'à force d'être ébloui par les inaugurations, les citoyens finissent par se dire « Macky a bien travaillé, laissons-le continuer ». C'est peine perdue car les rongeurs d'hier sont moins habiles que ceux d'aujourd'hui qui, non seulement disposent de plusieurs tours dans leur sac mais choisissent librement le moment opportun pour vider leur sac bien lourd. Il n'est point besoin, par de fausses rumeurs, des pressions ou toute autre subterfuge, de tenter d'influer sur leur calendrier, en les poussant à vider leur sac au mauvais moment. Chaque chose en son temps. Répondez aux critiques ou taisez-vous.

Macky SALL capitalise politiquement les réalisations du régime qu'il incarne. C'est normal et on l'admet. Il inaugure dans le cadre d'un Plan de Sauvetage du 3ème mandat. On alerte.

Après le ballon de baudruche du Premier Ministre Baara Yëggo, le coup toujours à l'ordre du jour du parrainage, c'est le buzz des inaugurations qui est à la mode.

Disons-le tout net. Les réalisations, encore moins leur inauguration, ne donnent ni le droit ni la légitimité de briguer un troisième mandat. Le buzz des inaugurations ne met pas l'affaire dans le sac.

Le Président Macky SALL n'inaugure pas « gratuitement », pour le Bon Dieu. L'objectif électoral des inaugurations est manifeste. A Foudiougne, il a réclamé 80 à 90% des suffrages pour les législatives.

Les bonnes nouvelles pour le Sénégal sont espérées et attendues notamment le souhait de voir notre vaillante équipe nationale de football, sur la route de Qatar 2022, devenir champion du monde de football. Je souhaite au Président Macky SALL de soulever cette coupe au nom de tous, sans arrière-pensées. Il ne faut surtout pas nous servir, sous l'effet de l'euphorie de notre peuple, du « Laissez-moi terminer mes chantiers ». Nul n'est indispensable et le Sénégal dispose de mains propres et expertes pour sa construction durable.

Nous devons contribuer à faire comprendre aux populations qu'elles doivent siffler la fin de la récréation car avec un point éclair aussi bas, le luxe de l'aventure du troisième mandat n'est pas concevable.

8 avril 2022

9. L'ÉPREUVE DU MIROIR

Dans une série d'articles regroupés sous le thème : « **L'épreuve du miroir** », je livre mon point de vue sur la situation politique du pays. J'ai déjà publié mon analyse de la nouvelle configuration de l'Assemblée nationale et ses conséquences dans un article intitulé « **De grâce, ne ratons pas ce virage !** ». Suivront, entre autres, le présent article : « **Qui pour redresser le Sénégal ?** », les prochaines publications : « **Quelle équipe pour faire plus et mieux ?** », « **Quel programme pour construire le futur ?** », « **Comment changer de cap ?** ».

« L'épreuve du miroir » est une redoutable épreuve à laquelle j'invite les candidats qui ont la prétention ou l'ambition de diriger le Sénégal. En quoi cela consiste-t-il ? Il s'agit, pour chacun de nous, de se regarder dans le miroir, de scruter son propre parcours et de répondre en âme et conscience aux questions légitimes que se posent les électeurs pour le choix du futur Président de la République ? Qui sommes-nous réellement ? Cette démarche est un préalable à la constitution d'une équipe et la formulation d'une offre programmatique pour un redressement durable de notre pays.

Par ailleurs, fort de mon expérience dans les arcanes de l'administration et dans les dédales de la vie politique, j'ai consigné de succulents souvenirs que je mettrai à la disposition du public sous forme de récits sous le titre : « **Les chroniques de Baye Ciré** ». Je tente d'y décrire la face cachée des attitudes et comportements invraisemblables à travers des scènes cocasses observées dans le landerneau politique et dans la vie quotidienne, pour rendre plus reluisant le miroir.

Qui pour redresser le Sénégal ?

Entendons-nous bien ! Il ne s'agit pas de faire de la « météo » en identifiant la personne idéale pour être élu Président de la République du Sénégal en 2024. Je ne crois pas au messie politique.

Ma préoccupation est de savoir si ceux qui veulent diriger notre pays, le doivent, raisonnablement.

Entendons-nous bien ! Même si on constate une certaine disette de grands leaders politiquement engagés et crédibles, le Sénégal regorge d'hommes et de femmes, vertueux et compétents (Mandu te Xarañ), en mesure d'éviter à notre pays de tomber dans l'abîme de l'éternel recommencement, capables de faire renaître l'espoir et de mettre définitivement notre pays sur les rails du développement. Dans toutes les formations politiques et en dehors, on compte des Sénégalais sérieux et engagés pour l'intérêt exclusif du Sénégal. Le monopole de l'engagement pour le Sénégal est une vue de l'esprit.

Venons-en à la brûlante question.

Ces prétendants qui veulent diriger notre pays, le doivent-ils ?

Je suis convaincu que beaucoup de Sénégalais n'acceptent plus de se laisser berner par des slogans du genre « Tout sauf X » ou autres caricatures. Les Sénégalais veulent savoir à qui confier les rênes du pays et se donner les moyens de le contrôler, d'évaluer objectivement ses actions et de le sanctionner efficacement par le biais de corps de contrôle bien outillés, d'une Assemblée nationale impartiale et d'une justice indépendante.

L'heure des « dues diligences », a sonné ! Les vérifications préalables consistant à « allumer les torches » pour éclairer le chemin déjà parcouru par les prétendants afin de déceler les signes précurseurs de leurs potentielles dérives, constituent une première étape indispensable. Qui sont-ils vraiment ? Comment réfléchissent-ils ? Traînent-ils des complexes ? Quel est leur positionnement sur le panafricanisme et l'industrialisation de l'Afrique à partir de

ses ressources naturelles ? Sont-ils moralement solides ? C'est l'épreuve du miroir.

Les candidats doivent d'abord se regarder dans le miroir, scruter et ressasser leur passé, dérouler le film de leur implication dans la marche du pays, se poser les vraies questions de conscience, y apporter les réponses idoines et en tirer les conséquences.

Cette démarche est largement justifiée car lorsqu'on a la prétention de diriger un pays ou de faire partie de ceux qui décident à la place de tous, on doit assurément réunir des conditions optimales pour rassurer les gouvernés. C'est le premier pas vers la légitimité.

Les candidats apporteraient alors les réponses aux multiples interrogations dont celles-ci : qu'ont-ils donc fait pour l'intérêt général ? Ont-ils fait preuve de véritables convictions politiques ? Ont-ils participé au pillage économique du pays ? Ont-ils été impliqués dans des compromissions qu'ils n'aimeraient pas voir étaler en public ? Ont-ils diffusé la corruption sur la terre ? Ont-ils fait preuve de manque d'éthique et de transparence ? Ont-ils des dossiers compromettants qu'ils cachent ? Sont-ils en règle avec les institutions ? Méritent-ils la confiance de leurs concitoyens ? Est-il indiqué de leur confier les biens, la parole et les symboles de notre pays ? Ont-ils gravement manqué à la bonne conduite sociale ? Ont-ils menti au peuple ? Ont-ils fait preuve de compétence dans un domaine important pour la marche du pays ?

Si tous nos candidats ont le courage de répondre à ces interrogations, à la satisfaction de l'auditoire, ils auront réussi à « **l'épreuve du miroir** ».

Une réponse honnête, en âme et conscience, est une exigence. Le contraire est gros de risques car, comme le dit si bien l'adage sénégalais «Jataay bu neexee dafa am ku xam lumu waxul»(C'est le silence protecteur d'un sachant sur les travers de ses interlocuteurs qui garantit la sérénité d'une rencontre).

Pour la bonne gouverne de tous, je me permets de fournir quelques indications sur la gravité de certains faits constituant des motifs suffisants de disqualification ou d'auto-éviction.

Peut-on raisonnablement admettre que des leaders politiques qui prétendent accéder à la magistrature suprême se transforment en dealers et signent des accords secrets avec le pouvoir pour sauvegarder leur survie politique ?

Peut-on raisonnablement admettre que des leaders politiques sérieux entretiennent une duplicité en mangeant à tous les râteliers ou en s'adonnant à des transactions contraires à la loi, de surcroît en complicité avec les tenants du pouvoir ?

Peut-on raisonnablement admettre que des leaders politiques sérieux se transforment en « agents spéciaux de renseignement » pour rendre compte des faits et gestes de leurs « camarades », dresser des pièges et autres stratagèmes contre eux au point de former des blocs « anti-X » ou « anti Y » ?

Peut-on raisonnablement admettre que des leaders politiques détournent des fonds politiques pour leur usage personnel, recourent aux faux documents pour collecter des fonds politiques, réclament des milliards en échange de leur virulence, leur retour aux affaires ou dans le jeu politique, par le biais d'intermédiaires insoupçonnés ?

Peut-on raisonnablement admettre que des leaders politiques nous montrent un autre visage parce que leurs exigences n'ont pas été satisfaites ou ils ont décidé de rompre leur deal ?

Peut-on raisonnablement admettre que des leaders politiques changent de camp pour de l'argent ou des postes ?

Peut-être pensent-ils ou sont-ils convaincus que le secret de leur forfait bien gardé les protège ? Si c'est le cas, ils se trompent lourdement. Celui qui se croit à l'abri des regards alors que c'est le contraire, se rend encore plus ridicule. La politique de l'autruche n'a jamais prospéré !

Je ferai ma part dans l'assainissement des mœurs politiques en espérant que cet avertissement suffira pour dissuader certains prétendants qui planifient de lever la main et dont, pourtant, la seule option restante est de baisser le doigt déjà trop agité.

Août 2022

10. BILAN DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 31 JUILLET 2022. « DE GRÂCE, NE RATONS PAS CE VIRAGE ! », AOÛT 2022

Les résultats des élections législatives du 31 juillet 2022 rendent compte d'un changement historique avec la percée de l'opposition.

J'adresse mes vives félicitations aux coalitions YEWWI ASKAN WI et WALLU SENEGAAL pour ces résultats et surtout pour avoir fait preuve de pragmatisme politique et de dépassement en concluant l'alliance électorale dont je suis l'initiateur (Cf ma proposition le Plan BUDDI : « **Schéma d'investitures pour une opposition majoritaire à l'Assemblée nationale** », avril 2022, 7 pages. Pour la petite histoire, l'accord entre les coalitions YEWWI ASKAN WI et WALLU SENEGAL n'est pas tombé du ciel. Devant les tentatives d'appropriation de ce plan, je suis dans l'obligation d'en revendiquer davantage la paternité et de publier le plan BUDDI, présenté et envoyé aux deux parties dès le début des discussions, en attendant d'en raconter l'histoire, les blocages, le dénouement et les succulentes anecdotes).

C'est toujours une fierté de voir une idée murie dans le secret de son cerveau prendre une forme vivante. Cette inter coalition mérite les acclamations de tout le peuple sénégalais pour avoir montré que, malgré les atteintes flagrantes à ses droits et libertés, les injustices subies, la répression féroce ayant entraîné des morts atroces, l'élimination de la liste des titulaires de YEWWI et les multiples diabolisations, le combat légitime pour obtenir la majorité à l'Assemblée nationale était juste et réalisable. Il me plaît de souligner le leadership, le courage et la mobilisation de Ousmane SONKO pour arriver au résultat obtenu.

Une mention spéciale doit être accordée à la Coalition GĚM sa BOPP, injustement éliminée de la course. Malgré cette mise à l'écart, dans une cohérence et avec une mobilisation qui forcent le respect, elle a constitué un soutien de taille pour l'opposition. Il en est de même de la coalition AAR SENEGAAL dont la démarche innovante, le profil des leaders et l'offre programmatique crédible ont réussi à l'imposer sur la scène politique. Au décompte final, on assiste à une cuisante défaite de la coalition Bennoo Bokk Yaakaar (BBY) du pouvoir en place qui ne dispose plus d'une majorité absolue (moitié des députés plus un). Pour rattraper ce revers et tenter de « corriger » la volonté des électeurs, les tenants du pouvoir s'activent pour le ralliement des « députés ambulances » de la 9e liste (Voir mon interview au Quotidien « **Bës-Bi Le Jour** » du vendredi 22 juillet 2022 n°0192-ISSN. Les faits confirment bien l'existence de cette liste. Suivez mon regard....).

Même si une demi-douzaine de députés confirmaient leur migration vers les prairies marron-beige et que les élus qui paniquent devant la pression de l'opinion et refusent de décrocher le téléphone après avoir encaissé les moyens de campagne et bénéficié de la facilitation pour le parrainage, franchissaient le pas, ces ralliements et les combinaisons futures au sein de l'Hémicycle ne changeraient en rien le fait constant que la majorité des électeurs est favorable au changement déjà clairement exprimé à travers le nombre total de suffrages exprimés, supérieur à celui collecté par le pouvoir en place.

Néanmoins, il se pose un vrai problème d'identification des camps des acteurs politiques. Sous le fallacieux prétexte de la liberté de choix, l'opposition est en train de devenir une rocade où se côtoient, dans la suspicion quotidienne, des acteurs politiques sincères et engagés avec de vrais projets de changement de gouvernance, des acteurs en attente de changement de camp, des signataires de protocoles ou accords secrets, des « bras extérieurs » du pouvoir et de ses alliés, des groupes qui s'opposent le jour et complotent contre l'opposition le soir autour du bol de couscous, des « agents spéciaux de renseignement » pour rendre compte des faits et gestes de leurs « camarades », dresser

des pièges et autres stratagèmes contre eux, former des blocs « anti-X » ou « anti Y » et des frustrés dans leurs relations avec les tenants du pouvoir.

Les alliances tactiques dictées par certaines circonstances et pour certaines élections sont parfaitement fondées. Mais, elles ne doivent pas servir de prétexte pour justifier la constitution d'un nid de la transhumance qu'il convient de briser définitivement par tous les moyens, y compris par une loi anti-transhumance bien pensée.

Il est temps que le champ politique soit clarifié et que ceux qui s'opposent au pouvoir le fasse sans s'assoier entre deux chaises, chacun à sa façon, en conformité avec ses convictions et chaque candidat à l'élection présidentielle constituant son propre plan A, et ceux qui rejoignent ou renforcent le pouvoir en place, le fassent ouvertement. Les Sénégalais ont besoin de cohérence et de constance, de tout simplement comprendre.

L'autre leçon à tirer du succès de l'opposition est qu'elle aurait été plus nette si le schéma d'une liste unique à tous les niveaux (national et départemental) était retenu. Malheureusement, l'accord s'est limité au niveau départemental, chaque coalition conservant sa propre liste nationale. Cette présence simultanée de deux listes (YEWWI et WALLU) a entraîné une dispersion des votes sans laquelle l'inter coalition aurait devancé la liste de Benno Bokk Yaakaar (coalition du pouvoir) et remporté huit (8) sièges supplémentaires : les deux (2) du département de Louga, les quatre (4) de Mbour et les deux (2) de Bounkiling. Ainsi, on aurait 88 députés au lieu de 80 pour YEWWI-WALLU et 74 au lieu de 82 députés pour BBY.

Il était évidemment plus facile pour l'électeur de choisir **l'unique liste** présentée par la coalition YEWWI-WALLU et non de voter pour l'une des deux listes séparées, en faveur celle ayant investi les candidats dans le département, même si ce n'est pas la liste de sa coalition. En plus, il a manqué du temps pour une bonne communication autour de cette combinaison inédite. De plus, l'effet d'entraînement inévitable du vote utile renforcerait les suffrages obtenus pour la répartition des députés sur la liste nationale proportionnelle.

Finalement, en dehors de l'épisode de notre liste de Dakar qui a failli se noyer dans les sueurs froides de la piscine olympique, l'opposition s'est tiré deux balles dans les pieds. D'une part, elle a perdu huit (8) députés à cause de la dispersion des votes sur deux listes séparées, ratant ainsi l'occasion de détenir la majorité absolue, de prendre la présidence de l'Assemblée nationale avec toutes les prérogatives qui s'y attachent sans compter le positionnement décisif dans la gouvernance de l'Assemblée et d'imposer **la cohabitation** (n'en déplaise à ceux qui s'adonnent à un juridisme insipide !) au pouvoir en place qui aurait été contraint à la retraite anticipée et son chef à s'acquitter d'un minuscule calendrier dominé par des voyages internationaux pour vanter la démocratie sénégalaise et les dernières inaugurations avant les discours d'adieu, des « baalu aq » et autres remords.

D'autre part, l'opposition, notamment la coalition YEWWI ASKAN WI a raté l'occasion d'envoyer à l'Hémicycle des figures marquantes qui se sont battus vaillamment, à cause d'un mauvais remplacement d'une personne mineure. La façon dont le pouvoir a profité de cette erreur mineure qui aurait pu être régularisée montre qu'il avait bien compris l'enjeu,

L'opposition doit froidement admettre ces manquements aux graves conséquences et situer les responsabilités pour l'avenir. L'essentiel est que les leçons soient tirées de ces revers historiques que nous ne pouvons pas imputer au régime de Macky SALL, avec humilité et objectivité. Maintenant que nous avons raté la course avant le sifflet final, de grâce ne ratons pas le dernier virage !

La situation laisse un goût d'inachevé. Le pouvoir a perdu la majorité absolue et tente de se rattraper par le jeu de la transhumance tandis que l'opposition a perdu la cohabitation et doit se rattraper par une posture de chevalier dans sa dignité légendaire en hommage à nos anciens qui se sont battus pour la démocratie et la liberté et à la mémoire des morts pour la noble cause.

Dans tous les cas, le pouvoir panique car le ciel s'assombrit sur le projet d'une troisième candidature de Macky SALL. La porte de sortie lui a été clairement indiquée et la chaussée législative du tripatouillage de la Constitution se rétrécit et est devenue glissante.

Au regard des résultats des élections législatives, le Sénégal a l'opportunité d'apprendre par l'expérience, à vivre

une situation inédite, à considérer, tout compte fait, comme entrant dans l'ordre normal des choses que le suffrage universel ait produit une Assemblée nationale équilibrée. Jouons tous la carte de l'apaisement et faisons maintenant de la vraie politique en confrontant nos idées et propositions, dans le respect réciproque de nos convictions.

Le pays a besoin de se mettre au travail dans la continuité de l'État et la stabilité. Le pouvoir en place a l'obligation d'accepter cette nouvelle configuration de l'Assemblée nationale. Le monde et surtout l'Afrique, nous regardent.

Aujourd'hui, il appartient au Président de la République de mettre en place un Gouvernement (Premier ministre et ministres), dont la fréquentation de l'Assemblée nationale ne doit pas être marquée par des heurts durables et fréquents au point d'installer un bras de fer entre les acteurs politiques, source de blocages persistants. C'est à ce prix que le Sénégal réussira à passer ce virage sensible en garantissant le fonctionnement correct des institutions. Mais tout indique que le Président Macky Sall optera pour un gouvernement de survie politique de son régime et ne ménagera aucun effort pour conserver le pouvoir, notamment en déposant directement sa candidature en 2024. A bon entendeur, salut !

Bien évidemment, c'est le moment pour l'opposition disposant d'un projet alternatif de société crédible de se souder et de fixer d'ores et déjà les orientations conformes aux promesses faites aux électeurs et d'indiquer clairement au pouvoir que « rien ne sera plus comme avant » et qu'il faut mettre de l'ordre dans ce pays dont elle est actionnaire majoritaire.

Dans plusieurs domaines, les urgences se bousculent mais tout ne peut pas se conclure et avoir un effet immédiat et appréciable pour les populations en peu de temps. Qui trop embrase, mal éteint !

La nouvelle opposition parlementaire doit rapidement mettre sur la table sa vision en matière de défense des libertés publiques, de soutien aux personnes vulnérables particulièrement les enfants, les femmes et les personnes âgées, de transparence électorale, de protection de la société, notamment la jeunesse contre les travers sociaux, de promotion du secteur privé national, d'impartialité de la justice, de financement alternatif du développement à la place de l'endettement public excessif, de sauvegarde des ressources naturelles, d'équité territoriale, de gouvernance, de rationalisation des dépenses publiques et de priorisation adéquate des investissements.

Enfin, les élections législatives de 2022 ont mis à nu les obstacles artificiels à la libre participation qui pèsent sur le système électoral sénégalais à travers la caution, le parrainage et la parité. Il ne s'agit point de les supprimer. Il convient de les réformer dans une démarche consensuelle. En ce qui concerne la caution, il faut alléger les modalités de sa constitution (montant fixé par la loi, constitution par anticipation avec un système de provision sur une durée à déterminer, acceptation de toute forme de paiement sous réserve du contrôle de l'origine licite des fonds entre autres). Quant au parrainage, il doit être maintenu au moins pour l'élection présidentielle avec un changement fondamental consistant à accepter que tout électeur puisse parrainer au plus, trois candidats. Le système de contrôle du parrainage doit être transparent, doit associer les acteurs politiques au contrôle, être entièrement automatisé et validé en temps réel. Pour la parité, elle doit connaître une grande souplesse pour la régularisation en cas d'erreur dans la confection des listes jusqu'à la délivrance des bons à tirer du bulletin de vote qui doit désormais être un bulletin unique.

Deux réformes majeures sont également souhaitables pour faciliter l'inscription des primo votants et améliorer le contrôle effectué par la Commission électorale nationale autonome (CENA). Il s'agit d'une part de procéder automatiquement à l'inscription de tous les citoyens en âge de voter, de procéder aux radiations d'office pour ceux qui ont perdu leur droit et d'ouvrir une période de radiation volontaire pour les citoyens qui ne veulent pas exercer leur droit de vote dans la mesure où le vote n'est pas obligatoire au Sénégal.

Il s'agit, d'autre part, d'ouvrir la CENA aux représentants des partis, listes ou candidats dans la phase du recensement des procès-verbaux et de créer des commissions locales de dépouillement et de recensement des votes à la tête desquelles siègent des magistrats.

Pour terminer, on ne cessera pas de réclamer que l'organisation des élections soit placée sous la tutelle d'une autorité indépendante.

11. GESTION DU FONDS COVID-19 LES PASSAGERS CLANDESTINS ONT TIRE SUR L'AMBULANCE !

Imaginez un instant une ambulance remplie de malades agonisants et qui manquent de tout, notamment de gaz respiratoires. Des patients atteints de la COVID-19 ! A côté d'eux, des passagers chargés de les assister et des fonds collectés auprès de tous, d'ici et d'ailleurs, mis à leur disposition pour s'acquitter de la noble mission d'assistance de personnes en danger.

Imaginez un instant que parmi ces vaillants passagers se trouvent, à côté de vaillants médecins, infirmiers, assistants sociaux et autres personnels de santé respectables, des passagers clandestins.

La théorie économique du Professeur Mancur Olson les définit comme des personnes qui bénéficient d'un avantage résultant d'un effort collectif, tout en y contribuant peu ou pas du tout. En principe, ils ne se déclarent pas, s'embarquent en cachette, « sans autorisation, ni titre de transport » (burlé, buruxlu, bënn bunt, termes familiers aux resquilleurs de tout acabit).

La particularité de « nos » passagers clandestins est qu'ils occupent des fonctions officielles dans l'État mais, au lieu de gérer le bien public et le service public dans l'intérêt de tous, ils se mettent au service d'un groupe politique et d'affairistes pour tirer un profit personnel des deniers publics.

Imaginez que ces les passagers clandestins, en tirant profit des fonds Covid, ont tiré sur l'ambulance. Voilà l'image à laquelle renvoie la gestion des Fonds COVID-19 !

Imaginez alors les conséquences de cet acte ignoble et le sentiment suscité dans la communauté solidaire ayant consenti des sacrifices pour faire face à la pandémie.

Si le Sénégal ne mérite pas cette violence qui rend compte du côté animal de l'humain, alors, le débarquement des passagers clandestins est logique et opportun, le remboursement jusqu'au dernier franc est une exigence morale et la sanction exemplaire est une demande sociale.

Chacun doit y jouer sa partition.

Des dérogations inédites pour faciliter la tâche aux passagers clandestins

Seize jours seulement après l'enregistrement du premier cas de COVID-19, le Président de la République a pris le décret n° 2020-781 du 18 mars 2020 portant dérogation au Code des Marchés publics pour les dépenses relatives à la COVID-19. En résumé, cet acte dispense de toute concurrence entre les fournisseurs, de garanties d'exécution des marchés, d'application de pénalités de retard. La carte blanche est ainsi donnée aux passagers clandestins.

Ayant suivi de très près l'évolution de la pandémie et me trouvant bloqué à l'étranger du fait des mesures de fermeture des frontières, j'avais publié, le 21 mars 2020, une proposition de trente (33) mesures pour faire face à la situation naissante suivi plus tard du programme de relance TUMBI-19. Parmi celles-ci, la mise en place d'un Fonds de 1000 milliards dont les conditions de mobilisation ont été détaillées.

La veille de ses audiences avec les forces politiques de l'opposition et de la société civile pour simuler une ouverture pour une gestion concertée de la pandémie, le Président de la République annonce, le 23 mars 2020, des mesures dont la mise en place du Fonds de 1000 milliards.

Après ce défilé ayant suscité plein d'espoir, avant la mise en place du « Fonds FORCE COVID-19 » intervenue le 7 avril 2020, une autre dérogation est prise à travers le décret n° 2020-884 du 1er avril 2020, (ce n'était pas un poisson d'avril !). Le Président récidivait ainsi en accordant une dérogation bouleversante au Règlement général de la Comptabilité publique. Cet acte dispense du contrôle administratif préalable et du visa préalable, de l'enregistrement, de la production de pièces justificatives dans l'exécution des marchés COVID.

Pourtant, la circulaire n° 25 MFB/DGB/DPB du 20 mai 2020 qui prévoyait la mise en place d'un comité interne composé du gestionnaire du Fonds et des services de la Direction générale du Budget pour vérifier, valider et certifier les pièces justificatives **avant tout paiement** d'une dépense, aurait pu corriger les effets néfastes des dérogations présidentielles. Ce Comité n'a jamais été mis en place. L'option du gouvernement a été de fermer les yeux et de transférer les ressources de compte de dépôt à compte de dépôt, laissant ainsi le soin aux structures bénéficiaires de vérifier pour des marchés qu'ils ont attribués, procéder à la liquidation, retirer les sommes d'argent et procéder aux paiements.

On peut comprendre un assouplissement des contrôles pour réduire les délais et permettre d'effectuer à temps les dépenses pour sauver des vies. Cependant, on ne peut ni comprendre ni accepter la mise en place d'un dispositif pour « tuer » tout contrôle des conditions de réalisation des dépenses et pour couvrir d'impunité les passagers clandestins.

Des organes étrangement défailants

Les structures du « Fonds Force COVID-19 », notamment le Conseil stratégique chargé de l'orientation et le Comité technique censé être présidé par le ministre des Finances et du Budget et chargé d'exécuter ces orientations, n'ont pas non plus fonctionné.

De plus, les inspections techniques internes n'ont pas été actionnées.

Le Fonds Force COVID-19 s'est donc délesté de ses organes légaux et s'est contenté de constater les flux, de gérer l'affichage et d'assister à des cérémonies de remise de dons de diverses formes dont les intournables masques FFP2, minutieusement escortés et rigoureusement comptés.

En septembre 2020, le décret n°2020-1774 du 16 septembre 2020 mit fin au régime dérogatoire au Code des Marchés publics. Ce sera sans effet car le train sans frein de la malversation était déjà lancé avec à son bord les passagers clandestins.

Même les rapports d'exécution demandés n'ont pas été fournis au 31 janvier 2021, sans conséquence.

Est-ce un hasard si ces dérogations inédites ont été consenties et les instances de contrôle n'ont pas été mis en route. Ceux qui veulent bien le croire peuvent s'assumer. Ma naïveté n'a pas encore atteint ce niveau.

Avec le dispositif ainsi aménagé, peut-on s'étonner des conclusions du rapport de la Cour des Comptes ?

Plus grave encore, le Fonds fut dissous hâtivement, avant même la fin de la pandémie. J'avais publiquement dénoncé cette mesure incongrue lors de l'émission « D'CLIQUE TFM » du 5 octobre 2021. Beaucoup d'autres comme le docteur Babacar NIANG, avait déjà tiré la sonnette d'alarme. Auparavant, toutes les bonnes volontés qui avaient approuvé la démarche inclusive proclamée par le Président Macky SALL au début de la pandémie, s'étaient démarquées lorsqu'elles ont constaté que les marchés sur le riz étaient attribués avant même la mise en place du Fonds COVID-19.

La gestion a été solitaire et les bruits de couloirs sur les bagarres fratricides pour accaparer le butin de la COVID étaient déjà assourdissants.

Comme un crime n'est jamais parfait, la Cour des Comptes était déjà en branle.

L'intervention salutaire de la Cour des Comptes

Certains redresseurs de torts tentent de s'approprier l'initiative de la publication du rapport de la Cour des Comptes allant même jusqu'à la brandir comme une volonté de transparence du gouvernement. Il convient de rétablir les faits.

La Cour des Comptes avait inscrit dans son programme annuel 2021 l'audit de la gestion des Fonds COVID-19. Leur seule obligation est d'en informer le Président de la République et le Président de l'Assemblée nationale.

En ce qui concerne la publication, l'article 3 de la Loi organique 2012-23 du 23/12/12 sur la Cour des Comptes prévoit en dehors du rapport public général annuel que la Cour « peut, en outre, dans le cadre de ses contrôles, établir des rapports publics sur des entités, des thèmes particuliers ou des secteurs déterminés ». C'est cette faculté qui a été mise en œuvre souverainement par la Cour en se fondant sur «

D'ailleurs, les autorités du pouvoir ont dû être surprises par cette affaire, c'est ce qui explique le baratin incohérent du ministre des Finances et du Budget qui cherche à minimiser le dossier en en limitant l'enjeu à quelques fautes de gestion sur 0,7 % du budget global soit un peu moins de 7 milliards. De plus, il s'est lancé dans une valorisation a posteriori des hauts faits de Macky SALL en matière de transparence.

Il fait semblant d'oublier que le Macky SALL de 2012-2013 n'est pas celui d'aujourd'hui. Le Macky SALL, champion de la transparence et de la lutte contre la corruption, promoteur de la loi organique sur la Cour des Comptes qui tardait à sortir du circuit, géniteur de l'OFNAC pour les siens qu'il jurait de ne pas protéger, pour remplacer une commission inefficace, animateur de la déclaration de patrimoine, restaurateur de la Cour de Répression de l'Enrichissement illicite (CREI) et artisan de la traque des mal acquis pour répondre à une demande sociale, n'est plus. Ce cap a été abandonné et jusqu'au terme « lutte contre la corruption » banni du discours officiel.

Le ministre des Finances et du Budget sait parfaitement que sa responsabilité et celle de son prédécesseur sont largement engagées dans le laxisme organisé et les trois premières recommandations de Cour des Comptes sont révélatrices des manquements sans lesquelles le forfait n'aurait pas pu se produire.

Malheureusement, « la maladie du labyrinisme de proximité » guette tous les hauts fonctionnaires compétents mais qui n'ont pas la personnalité et la carrure nécessaires pour refuser de sortir de leur périmètre, servir l'État et non les hommes politiques. Les premiers symptômes de cette maladie sont la justification de l'injustifiable et la mise en œuvre d'ordres manifestement illégaux. La meilleure façon de ruiner sa crédibilité est d'engager une bataille dans laquelle la perte de plumes est assurée.

La Cour des Comptes a alors, par ordonnance n° 75/CC/CABF/G du 18 juin 2021, mis en place une équipe pour l'audit des fonds COVID. La mission d'audit est alors lancée le 19 juillet 2021. Deux mois après, le fonds est dissous par décret. Jugez-en vous-mêmes.

Un échantillon des actes crapuleux dans la gestion des Fonds COVID-19

Le boulevard de la facilitation de la dilapidation des fonds COVID-19, ingénieusement tracé à travers un cadre juridique qui paralyse tout contrôle, a permis les constatations renversantes de la Cour des Comptes dans le rapport d'août 2022. La Cour des Comptes doit être félicité comme tous les corps de contrôle qui se heurtent au coude pesant placé sur leurs dossiers produits après plusieurs nuits blanches.

Le premier responsable de ces graves dysfonctionnements est le ministère chargé des finances. Le « laisser faire, laisser aller » n'était pas désintéressé. En effet, le ministère des finances a profité des Fonds pour s'acquitter de sa dette envers des fournisseurs à hauteur de 19 milliards FCFA et de financer des opérations diverses sans couverture budgétaire (subventions Senelec, cartes biométriques, intrants agricoles, tracteurs dettes aux huiliers, les travaux de l'Université Amadou Makhtar MBow et le paiement de bourses) à hauteur de 19 milliards. De plus, entre la transmission et la réception des fonds entre le ministère et les bénéficiaires, un montant de 19 milliards demeure introuvable. La magie du 19 trouble tous les esprits si l'on sait les contributions volontaires des Sénégalais s'élèvent également à 19 milliards. Tenez vous bien 36,1 % soit 268 milliards des Fonds COVID ont permis à l'État de résorber des arriérés dont le paiement était prévu dans la loi de finances initiale.

D'autres dépenses sans lien avec la COVID ont été effectués dans huit secteurs des dépenses sans lien dont 29 milliards pour le paiement des dettes de loyer, l'achat de bac de fleurs.

Enfin, le ministère des Finances a versé de l'argent dans des comptes irrégulièrement ouverts dans les établissements bancaires et les conditions de nomination des gestionnaires. La gestion « sobre et vertueuse » des fonds COVID a fait oublier la réglementation à tout ce beau monde.

La valse des surfacturations, les retraits répétitifs d'espèces sonnantes et trébuchantes, les comptes illégaux, les dépenses sans contrats de marchés, les paiements sans service faits, les aides à des bénéficiaires les retards de plus 100 jours sans aucune pénalité, la concentration des marchés pour les mêmes entreprises ou pour des entreprises liées, des avances de démarrage substantiels sans être déduites au moment du paiement, les paiements sans couverture budgétaire, les contrats non enregistrés, les marchés hors période dérogatoire.

Sur un autre registre, la gestion des Fonds COVID-19 a révélé un traitement sans rigueur des entreprises : hôtels payés sans réquisition, subventions payées en surplus, attributions des titres d'exonération et des destinations, attribution des marchés à des entreprises sans aucune référence.

Pendant ce temps, d'honnêtes citoyens ont été privés de leurs activités économiques, confinés dans leurs maisons, laissés sans gaz respiratoire dans les hôpitaux gérés dans le stress permanent par un personnel de santé exposé.

Aller plus loin

Malgré les faits scandaleux ainsi relatés, le mystère n'est pas encore totalement percé et l'Assemblée nationale jouera à coup sûr sa partition pour que la lumière soit faite. L'interpellation du Premier Ministre de deux honorables députés GUY Marius Sagna et Aminata Touré constitue déjà un premier pas.

La manœuvre consistant à « confier » le dossier au Premier Ministre est une façon d'ensevelir le dossier. La procédure est mise en branle par la Cour des Comptes pour les fautes de gestion et les délits présumés. Nul besoin d'une quelconque intervention d'un quelconque membre du Gouvernement.

Cependant, la Cour des Comptes n'a pas reçu toutes les informations demandées notamment du ministère de la Santé et de l'Action sociale, le sort des données collectées méritent une attention particulière, les modalités de répartition des fonds, l'interaction entre les Directeurs d'Administration générale et de l'Équipement (DAGE) et les fournisseurs, les bénéficiaires économiques réels des entreprises attributaires des marchés, les prises illégales d'intérêts de toutes sortes.

D'autres questions de fonds nous interpellent dont l'encadrement juridique des marchés publics par décret. Les règles doivent être fixes par voie législative pour protéger les deniers publics. Les situations d'urgence ou de calamité ne doivent, en aucun cas, justifier l'aménagement d'un boulevard de malversations et d'impunité, même par habilitation législative.

Dans l'espoir que d'autres rapports suivront sur les opérations de secours du Plan ORSEC, les compétitions sportives internationales, l'acquisition des armes et munitions, les intrants dans l'agriculture, la construction des stades, les fonds destinés aux inondations et j'en passe, il est temps de débarquer les passagers clandestins qui campent au cœur de l'État et qui, jour après jour, devienne plus cupide et plus féroce, au point de pincer les dépouilles mortelles. C'est le gage d'une véritable rupture politique dans la gestion de l'État.

Bukki benn bunt, bunt benn betem¹⁵

Décembre 2022

¹⁵ Quiconque dépasse les limites en subit les conséquences !

12. LES CHRONIQUES DE KAMÂH, N°1 C'EST DUR D'Y PENSER...

Deux bonnes nouvelles ont ponctué cette semaine : l'inauguration de l'Université Khadimoul Khadim de Touba et la consécration de nos jeunes lions du football comme champions d'Afrique, presque jour pour jour, un an après leurs aînés.

Cela donne du baume au coeur et nourrit l'espoir que des événements heureux peuvent encore se passer dans notre pays avec la généreuse vertu de sceller la concorde nationale. Que Dieu nous en gratifie chaque jour davantage !

Du fiel sur le miel. Les nouvelles à la peau dure sont les mauvaises. Elles sont malheureusement nombreuses et ont perdu leur nouveauté depuis belle lurette. Un coup d'oeil, même furtif, permet de constater que la bataille pour la dépense quotidienne ne connaît pas de trêve, le rappel du loyer cristallise l'anxiété, les dates limite de paiement des factures d'eau et d'électricité sont mémorisées même dans les rares sommeils les plus profonds, le paiement de la scolarité forme un couple permanent avec le refus de l'accès à l'école aux enfants dont la malchance est d'être issus de parents démunis, les ordonnances pourrissent dans les tiroirs, le ticket modérateur empêche d'accéder au centre de santé, l'insécurité ne se contente plus de galoper mais terrasse ses cibles sans pitié, les cache faim ont fini d'imposer leur présence au coin des rues même dans les quartiers jadis résidentiels, le chômage est devenu un mode d'emploi familial.

De la douleur sur la douceur. Le Sénégal est devenu un pays où l'on ne compte plus les arrestations pour des raisons politiques, les morts et disparitions bizarres, atroces ou mystérieuses, les dossiers non élucidés, les complots politiques de tout genre.

De l'amnésie pour supporter la souffrance. Gros tapage, tristesse éphémère et oubli éternel, tel est le tempo qui nous est imposé par le concert médiatique au rythme des communiqués officiels et des réactions des leaders d'opinion pour gérer les accidents et malheurs quotidiens dont personne n'est vraiment responsable sauf peut-être, les méchants djinns qui ne peuvent pas se payer un avocat.

De la moquerie en guise de compassion. Les revendications des travailleurs et les indemnités qui leur sont dues sont réveillées par les grèves de la faim et sont « réglées » par la répétition de promesses de règlement imminent.

Enfin, notre pays souffre et s'achemine tout droit vers des confrontations que personne ne souhaite, que tout le monde redoute et que rien de rassurant ne semble pouvoir freiner. En attendant, c'est l'échauffement à travers les dérapages verbaux et mobilisations extraordinaires pour préparer le combat entre la force et la résistance.

Les plus veinards entre nous se réfugient dans les faits divers, les spectacles des stars de Tik Tok et les lives, avec en toile de fond, une « gamification » de la vie qui fait oublier la mort. Peut-être, une belle trouvaille pour forcer à oublier les dures réalités de la vie en trouvant un refuge consolant qui ne nous épargne sûrement pas d'un réveil brutal. Un second, pour être précis ! Le premier, c'est la découverte du « tong tong » des fonds covid au moment où le peuple soumis a conféré tous les pouvoirs au pouvoir pour pouvoir éloigner le mal. Aujourd'hui encore, ce traumatisme a brisé chez beaucoup d'entre nous la confiance au discours public.

Allez, apprenons à oublier l'essentiel car c'est dur d'y penser!

A vendredi, In sha Allah.

10 février 2023

13. LES CHRONIQUES DE KAMÂH,

N°2

NE FAISONS PAS SEMBLANT D'ÊTRE SURPRIS PAR LA TENSION POLITIQUE ET SOCIALE

Tous les régimes politiques qui se sont succédé au Sénégal ont laissé une belle empreinte dans des domaines précis. Le régime socialiste a enregistré, avec le Président Senghor, des acquis fondamentaux pour la formation d'une jeune nation et, avec le Président Diouf, la consolidation d'une administration publique fonctionnelle. Pour sa part, le Président Wade peut être considérée comme le père de la démocratie sénégalaise, son apport pour un processus électoral transparent, durant 26 ans dans l'opposition et, durant son magistère, pour le libre exercice des droits et libertés y compris celle de manifester, est incontestable. Le Président Sall a réalisé des pas décisifs pour les infrastructures et l'équité territoriale.

Bien évidemment, tout n'a pas été idéal. Mais, globalement, on doit à l'honnêteté de reconnaître ces efforts. Le Sénégal le leur doit même si les conséquences désastreuses des imperfections de ces régimes sont encore vécues avec tristesse à cause des nombreux virages ratés.

Aujourd'hui, les travers du régime du président Macky Sall en matière de mauvaise gouvernance, d'injustice et de violation des droits et libertés des citoyens sont entrain de déranger et risquent de détruire jusqu'au petit bonheur routinier du citoyen ordinaire. Les alertes n'ont pas manqué. La surdité a prédominé. Le dernier verre de bissap amer est en train d'être tiré. La question est de savoir qui va le boire ?

Beaucoup de voix s'indignent à juste raison de la tension politique et sociale. La communauté internationale s'interroge sur ce qui a pu arriver au Sénégal, jadis vitrine de la démocratie et de l'État de droit. Les premières clameurs du monstre enfanté par l'accumulation des dérives commencent à réveiller ceux qui comprennent que l'horrible animal risque d'avaloir sans distinction les fautifs et les victimes. C'est déjà un pas important.

Qui a transformé le Sénégal en champ de joutes verbales et d'affrontements physiques où les interdictions de manifestations, et les arrestations sont devenues monnaie courante ?

Qui a démantelé, pièce par pièce, « patiemment et obstinément », le régime électoral intègre qu'il a trouvé sur place en 2012 ?

Qui est resté insensible aux alertes et cris désespérés de l'opposition politique et de la société civile qui s'insurgent contre les atteintes aux droits et libertés, y compris le droit à l'information ?

Qui a tiré profit de poursuites judiciaires menées en violation flagrante des droits et libertés de potentiels candidats à l'élection présidentielle ?

Qui a tiré profit de modifications du code électoral complétant le corset judiciaire d'exclusion de candidats ?

Qui a ignoré royalement les décisions de la justice internationale favorables aux opposants politiques notamment celle enjoignant d'abandonner le parrainage ?

Qui est en train de dérouler une campagne électorale permanente pour une troisième candidature impensable à travers des investitures folkloriques et des enchaînements médiatiques tous azimuts ?

Qui est la puissance invitante au désordre pour que la puissance défensive se braque et se radicalise ?

La réponse est claire. A présent, les responsabilités sont situées.

Qui a laissé faire en optant pour l'indifférence ?

De grâce, ne faisons pas semblant d'être surpris par la tension politique et sociale actuelle pourtant prévisible et dont tous les signaux crevaient les yeux.

Je suis convaincu, comme beaucoup de nos compatriotes, que les responsables de l'opposition et de la société civile ont fait preuve de maturité et de volonté de sauvegarder la paix et la sérénité dans ce pays, ce qui a permis d'éviter de basculer dans l'instabilité, surtout dans les périodes électorales.

Face à ces multiples et violentes agressions, qui ose demander aux démocrates de se taire et se terrer dans la couardise et la trahison des idéaux pour lesquels ils ont choisi de se battre ? En tout cas, cet appel sera vain.

Il est vrai que la réaction engendrée par les atteintes aux droits et libertés ont entraîné des dérapages et des dégradations des biens publics ou privés qu'il n'est pas aisé de prévenir ou d'éviter en de telles circonstances. Un travail de sensibilisation est nécessaire pour mieux faire comprendre le bien fondé du combat démocratique en cours et pour se prémunir contre les diabolisations et les jugements des donneurs de leçons qui mettent tous les « politiciens » dans le même sac.

La vérité est simple : que celui qui agresse arrête sa furie et la paix sera retrouvée.

Dites-le lui pour aider le Sénégal. Demandez-lui de se ressaisir et d'accepter que le produit toxique soit enseveli pour une paix durable au Sénégal. En tout cas, personne ne consentira le sacrifice de boire le dernier verre de bissap amer à sa place.

Pour ce faire, aucune initiative ne sera de trop. Il sera alors possible de trouver ensemble les moyens de sortir de l'impasse paralysante.

Vendredi 17 février 2023

14. LES CHRONIQUES DE KAMÂH,

N°3

REFUSONS DE REMETTRE LES CLÉS AU PRÉSIDENT MACKY SALL !

Les citoyens sénégalais ont réussi sur une période relativement longue, il est vrai, à exprimer de façon claire trois aspirations. On peut emprunter la métaphore de la clé pour les présenter. Chacun de ces passes permet d'ouvrir la porte de la paix et de la stabilité au Sénégal qui en a tant besoin.

La première clé est la limitation des mandats présidentiels à deux.

C'est au lendemain de l'élection du président Abdoulaye Wade en 2000 pour un septennat que la nouvelle Constitution de 2001 a institué à nouveau la limitation des mandats à deux. La même constitution ramenait la durée du mandat à cinq ans. Une disposition transitoire indiquait le sort du septennat du nouvel élu qui devait courir jusqu'à son terme. A la fin de ce mandat en 2007, le débat était clos. C'est alors qu'intervient une autre réforme constitutionnelle, en 2008, consacrant à nouveau le septennat.

La clarté apparente de ces dispositions n'a pas empêché une confrontation mortelle sur la candidature du président Abdoulaye WADE à la veille de l'élection de 2012. Tout compte fait, après l'élection du président Macky Sall cette année-là, le débat était clos, à nouveau.

Après avoir simulé une réduction du mandat de 7 à 5 ans, le nouveau président organise, dans la foulée, un référendum en 2016 pour, soi-disant, verrouiller le débat sur la limitation des mandats et restaurer le quinquennat aux termes du désormais fameux article 27 de la Constitution : « La durée du mandat du Président de la République est de cinq ans. Nul ne peut exercer plus de deux mandats consécutifs »

La clarté apparente de ces dispositions n'a pas empêché le retour du débat et des empoignades sur la troisième candidature, devenue une ligne de démarcation sur toutes les lèvres et une source de tension.

On constate que le passage du septennat au quinquennat en 2001, puis du quinquennat au septennat en 2008, enfin du septennat au quinquennat en 2016 ont eu pour but ou pour effet de paralyser l'évidence de la limitation des mandats en ouvrant le débat sur le sort du mandat en cours. De plus, par le biais du système de l'entonnoir, tout le monde a été conduit devant le Conseil constitutionnel dont la jurisprudence est claire sur le sujet : le mandat en cours est hors de portée de la loi nouvelle !

Dans tous les cas, les concernés ont toujours pris la généreuse précaution de « rassurer » les Sénégalais sur leur volonté de se soumettre à la limitation des mandats et de réaffirmer leur attachement « viscéral » à cette exigence, à l'aide de formules claires restées dans les mémoires et dans l'Histoire.

Ces efforts d'apaisement résultent du fait que les prétendants ont bien compris que les citoyens sénégalais n'ont aucune raison de se battre pour la conservation inopportune du pouvoir et tiennent au respect de limitation des mandats à deux et de la parole donnée et ne veulent plus se laisser embrouiller par les faux débats sur le « deuxième » quinquennat, une façon faussement pudique d'éviter de parler de « troisième mandat », expression difficile à assumer même pour

des politiciens rompus aux pirouettes. Un mandat, c'est un mandat. Tout le monde sait compter jusqu'à deux. Pas au-delà de deux mandats. Bouchons-nous les oreilles aux élucubrations juridiques des analystes sur commande et aux tintements et craintes de dépendants du pouvoir en place. La question est éminemment politique, un président favorable à la limitation des mandats à deux ne doit pas solliciter un troisième.

La limitation des mandats présidentiels à deux apparaît aujourd'hui comme une chance pour l'Afrique, un puissant instrument contre l'éternisation au pouvoir et une clé précieuse pour la paix. Bien évidemment, les forces politiques dont la conception patrimoniale du pouvoir a été largement illustrée sont contrariées par cette évolution salutaire. Leur rage ne faiblit pas et les arguments les plus ridicules sont servis dont la volonté de « terminer les chantiers » et le besoin de « sauvegarder la paix ». Il faut bien se convaincre définitivement qu'une troisième candidature d'un prétendant qui a déjà exercé deux mandats est irrecevable, inadmissible, politiquement inacceptable, moralement répréhensible et dégradant sur le plan éthique. Cette question est déjà tranchée par le pouvoir constituant, le peuple souverain, au cours des référendum de 2001 et 2016.

La deuxième clé est le respect des droits et libertés et la participation sans entrave des candidats à l'élection présidentielle.

Les droits et libertés des citoyens n'ont jamais été aussi gravement malmenés que sous le règne du président Macky Sall. Le fait que ces droits soient garantis par la Constitution, en particulier le droit de manifester, n'y ont rien changé.

Les citoyens sénégalais ont également compris que depuis son arrivée au pouvoir en 2012, le dispositif électoral qui lui a permis de participer et de gagner sans contestation, a été progressivement démantelé. Cartes d'électeur et d'identité nationale regroupées, fichier introuvable, retour du ministre de l'Intérieur partisan et parrainage-blocage constituent les « quatre appuis » qui consacrent la chute de l'intégrité du dispositif électoral consensuel. Aujourd'hui, l'expérience montre que des mécanismes techniques du système électoral dont la finalité originelle est sensée, ont été empruntés pour empêcher, tout simplement, la participation de candidats redoutés à l'élection présidentielle. Il en est ainsi de la caution et du parrainage.

Force est de constater que l'arme de la non-participation est devenue usuelle. De plus, elle est renforcée par le « hasard » du calendrier judiciaire, les violations de procédures et d'épaisses zones d'ombres sur des dossiers de candidats potentiels à l'élection présidentielle du 25 février 2024. La restriction de la participation ne concerne pas seulement les candidats, les primo-votants et tous ceux qui doivent régulariser leur situation « attendent » un décret sur la révision exceptionnelle des listes électorales dont l'opportunité de la parution est arrachée par le prince.

Sur ces points (caution, parrainage et fichier électoral), nos propositions figurent dans notre ouvrage « Construire le Sénégal du Futur » pp.214-215

Aujourd'hui, la simple observation de la scène politique devrait inciter un pouvoir attentif à la stabilité à encourager la participation de tous les candidats qui incarnent une sensibilité de l'opinion et dont la mise à l'écart est préjudiciable à un jeu démocratique ouvert, au-delà de toute autre considération.

La troisième clé est la profonde rupture avec le mal gouvernement et l'arrogance qui en est la fille ainée.

Aujourd'hui, à force de se faire relater des scandales de tous genres par la presse, au cours des confidences dans les salons, dans les couloirs des services d'enquête, de contrôle, des tribunaux et autres sources, les citoyens ont fini par comprendre que la patrie est passée très loin derrière le parti.

La circulation d'espèces sonnantes et trébuchantes aux origines douteuses, les snaps d'enfants repus autour des coffres forts de parents sans souci d'argent, les virées nocturnes bien arrosées, les scandales sur les marchés publics, les transactions foncières choquantes constituent un échantillon de faits quotidiens qui donnent le tournis.

Les mécanismes sont maintenant compris, les schémas d'impunité déflorés, les enrichissements illicites pointés par les honnêtes gens sont révusés surtout par la gestion impitoyable des fonds COVID-19 destiné à lutter contre la pandémie. Cette douloureuse récréation doit être terminée. La clé se trouve dans l'alternance en 2024 à travers une rupture profonde avec l'ancien régime et l'instauration d'un nouveau régime citoyen.

Le trait commun des trois clés que nous invitons à garder jalousement est qu'elles ouvrent une porte dont la fermeture actuelle, inquiète, angoisse et fait craindre un désordre dont le Sénégal peut et doit faire l'économie.

Le président Macky Sall se bat de toutes ses forces, depuis son arrivée au pouvoir en 2012, contrairement à son engagement formellement exprimé lors de la conquête des suffrages des Sénégalais, pour arracher ces trois clés des mains de ses concitoyens, les briser et les jeter à la mer. Il pourrait se le permettre mais refusons de lui en donner l'occasion.

Gardons nos clés ! Ne les remettons pas au président Macky Sall ! Si, par malheur, elles tombaient dans ses mains, il s'ouvrira, pour une longue période noire, la porte béante qui mène tout droit vers le craquement de la vitrine démocratique du Sénégal.

En ce moment crucial, nous prions Dieu le Tout Puissant qu'il nous en préserve et nous mène à la victoire pour la sauvegarde des acquis obtenus de haute lutte par plusieurs générations.

8 mars 2023

15. LES CHRONIQUES DE KAMÂH,

N°4

CINQ MILLIARDS DE DOUTE !

Dans mon pays, le Sénégal, nous avons maintes raisons de douter de la bonne tenue des ressorts qui ont toujours servi de socle pour la nation.

Dans mon pays, le Sénégal, les images de traitements inhumains, disproportionnés et dégradants sont devenues virales et quelque peu banalisées. Les fréquentes et inexplicables brutalités, humiliations de militants politiques de l'opposition dont Ousmane Sonko et Guy Marius Sagna pour ne citer que ceux-là, donnent des sueurs froides. Dénoncer ces actes est un devoir citoyen ! La main qui actionne la machine à broyer ne s'arrête jamais toute seule et ne met personne à l'abri, n'épargne ni le loup, ni l'agneau. Se taire, c'est trahir.

Dans mon pays, le Sénégal, le hasard bienveillant pour le régime en place, parfois aidé par la main malheureuse des intéressés, fait surgir, à la veille de chaque élection présidentielle (2007, 2012, 2019, 2023), des dossiers judiciaires sur la tête de candidats potentiels, avec son lot d'incongruités et au rythme du sprinter.

Dans mon pays, le Sénégal, nous sommes maintenant habitués à une évolution en dents de scies de ces dossiers avec un cycle à plusieurs étapes : haute tension, folles enchères, impitoyables décisions, brouillard, soupçons de « deal » à travers des protocoles puis renaissance surprise. Sur ce terrain, le brouillard a la peau dure.

Quant au triste sort du Sénégal de 2023 dont les ressortissants d'ici et d'ailleurs vivent une situation économique et sociale difficile, il ne fait l'objet d'aucun doute. L'échec des politiques publiques est tristement illustré par les trous béants du panier de la ménagère, les dépenses vertigineuses pour couvrir les frais de santé et d'éducation, la persistance de l'insécurité et du chômage des jeunes.

Ce constat incontestable nourrit un doute permanent sur la bonne santé de notre Etat de droit. Comme de nos jours, s'interroger sur des questions gênantes déclenchent le courroux politico-judiciaire, je me contente alors de douter.

Pourtant, j'ai dénombré cinq milliards de doutes. Bien évidemment, ils ne peuvent pas tenir dans une chronique.

16 mars 2023

16. LES CHRONIQUES DE KAMÂH, N°5

ENTRE PÂQUES ET KORITÉ, REFUSONS DE PRENDRE LES MÊMES POUR REDOUBLER !

Entre les célébrations de Pâques et de la Korité, des événements riches d'enseignements politiques se sont déroulés au Sénégal : des procédés inhabituels pour paralyser des hommes politiques, des arrestations politiques dans « un pays qui n'a pas de prisonnier politique », la Oumra concertée pour la survie politique contre l'alternance de rupture et la mise en place salutaire de la Plateforme des Forces vives de la nation F.24. Vient s'y ajouter la « toilette du souvenir » d'un as de la tortuosité qui, voyant se briser son rêve de faire main basse sur la cagnotte du chef, finit par quitter l'opposition, corps et âme, perdant ainsi définitivement l'opportunité de faire partie de ses couvre-chefs même s'il fait semblant d'oublier la règle du « bato dem, bato kosté ». Tout cela est couronné par l'appel traquenard au dialogue et le chantage à la participation d'un président sortant qui se sait déjà perdant.

Bref, les choses se clarifient. Wax feeñ, noppi feeñ ! Le silence et la parole valent leur pesant d'or ! Si la confusion a persisté, c'est que les lignes de démarcation n'ont pas été bien tracées par le biais de ce qu'il est convenu d'appeler « L'épreuve du miroir ». Maintenant, l'urgence est signalée pour les citoyens. Ils doivent éviter de prendre les mêmes et maintenir ainsi le Sénégal dans la spirale négative de la politique politicienne.

Des réponses attendues....

Dans un article intitulé « **L'épreuve du miroir** » (août 2022), j'exprimais la forte conviction que « beaucoup de Sénégalais n'acceptent plus de se laisser bernier par des slogans du genre « Tout sauf X » ou autres caricatures. Les Sénégalais veulent savoir à qui confier les rênes du pays et se donner les moyens de le contrôler, d'évaluer objectivement ses actions et de les sanctionner efficacement par le biais de corps de contrôle bien outillés, d'une Assemblée nationale impartiale et d'une justice indépendante. L'heure est aux « dues diligences », ces vérifications préalables qui consistent à « allumer les torches » pour éclairer le chemin déjà parcouru par les prétendants afin de déceler les signes précurseurs de leurs potentielles dérives, constituent une première étape indispensable. C'est l'épreuve du miroir. »

Il est vrai que nul n'est parfait mais ceux qui ont une saine prétention « de diriger un pays ou de faire partie de ceux qui décident à la place de tous, doivent assurément réunir des conditions optimales pour rassurer les gouvernés ». Il est donc normal que « les candidats acceptent de se regarder dans le miroir, de scruter et de ressasser leur passé, de dérouler le film de leur implication dans la marche du pays, de se poser les vraies questions de conscience, d'y apporter les réponses idoines et d'en tirer les conséquences ».

Entre Pâques et Korité, les pertinentes interrogations adressées aux candidats dans « l'Epreuve du miroir » retrouvent leur actualité et attendent des réponses.

Une déplorable confirmation

Entre Pâques et Korité, il nous a été confirmé que le président sortant et perdant a assumé l'érection en règle de la violation des droits et libertés, les procédures judiciaires accélérées, les incertitudes qui planent toujours sur la participation des candidats de l'opposition à l'élection présidentielle, telle une épée de Damoclès.

Sur quoi dialoguer ?

Entre Pâques et Korité, les événements ont également remis au goût du jour le « dialogue ».

C'est une pertinente conclusion pour deux sujets préoccupants qui dépendent de l'intervention de chaque partie : le système électoral et les droits et libertés.

Le système électoral

Sur l'impérieuse nécessité de remettre à l'endroit le système électoral biaisé au Sénégal. Malgré les fausses assurances de Macky Sall, tout le monde sait que, depuis son arrivée au pouvoir en 2012, il a procédé à un démantèlement du système électoral consensuel en vigueur à travers quatre forfaits majeurs : le fichier électoral miné, la carte d'électeur fusionnée avec la carte d'identité nationale, le parrainage pour recaler des candidats et l'organisation des élections par un ministre de l'Intérieur partisan. J'ai l'habitude de dire que le système électoral a été terrassé : une chute à « quatre appuis » pour faire référence à la lutte avec frappe au Sénégal ! Mettre fin à l'échappée solitaire du pouvoir en place sur les questions électorales est une exigence. Le premier test est d'échanger sur les modalités de réforme du système de parrainage pour satisfaire les griefs de la justice communautaire.

Les droits et libertés

A propos de l'exercice des droits et libertés, des échanges sont nécessaires pour garantir le droit à manifester sans cocktail molotov ni supplice du « bâton ».

Pas de chantage « participation/3eme mandat »

Sur les dossiers judiciaires dressant des obstacles à la participation à l'élection présidentielle de candidats de l'opposition, il n'est absolument pas question de céder à un quelconque chantage à la participation avec, à la clé, la validation politique d'un troisième mandat du président sortant.

Si le pouvoir en place reconnaît enfin le caractère non équitable des procès, son implication inopportune et les graves manquements aux procédures et s'il est vraiment disposé à s'amender, point besoin de dialogue. Il convient de prendre les dispositions idoines pour assurer la participation de tous à l'élection présidentielle, d'arrêter ou de suspendre les poursuites en attendant de réviser les procès.

Dans ces conditions, la stabilité est certainement sauvegardée.

Au-delà de la prière.

Enfin, après Pâques et Korité, prions, en cette période de grâce où carême et ramadan ont fini de se répartir la majorité des âmes, pour que ces sources de tension n'installent pas le Sénégal dans une instabilité chronique. Au-delà de la prière, disons-nous ces quelques vérités fondatrices qui constituent un prélude à une offre programmatique crédible pour la « Construction du Sénégal du Futur », (titre de mon ouvrage).

Pour l'élection présidentielle de 2024, la balle est dans le camp des citoyens qui doivent nous épargner du travers qui condamne à prendre les mêmes et à redoubler.

Avril 2023

